

**UNIVERSITÉ BABEȘ-BOLYAI CLUJ-NAPOCA
FACULTÉ DE DROIT**

LES DETTES DE VALEUR

RESUMÉ

**DIRECTEUR DE THÈSE,
Prof. univ. dr. Liviu POP**

**DOCTORANTE,
Asist. univ. Felicia Cătălina ROȘIORU**

2011

INTRODUCTION	1
§ 1. Préliminaires	1
§ 2. Pourquoi les dettes de valeur?	5
§ 3. Regards sur les principales hypostases des dettes de valeur	7
3.1. <i>Les dettes de valeur fondées sur l'idée de remise dans l'état antérieure</i>	9
3.2. <i>Les dettes de valeur fondées sur l'idée de l'enrichissement sans cause</i>	
(sur un fait juridique en général)	17
§ 4. Conclusions préliminaires	18
PREMIERE PARTIE. HYPOSTASES DES DETTES DE VALEUR EN DROIT CIVIL ROUMAIN. SPÉCIFICATIONS STRUCTURALES.	22
Chapitre 1^{er}. Évolution historique des dettes de valeur	23
1.1. <i>L'apparition et le développement des dettes de valeur en droit allemand</i>	23
1.1.1. <i>L'étape de la stabilisation monétaire allemande</i>	24
1.1.2. <i>Les réformes monétaires de 1948</i>	26
1.1.3. <i>Les premières hypostases des dettes de valeur dans la jurisprudence allemande</i>	28
1.1.4. <i>L'évolution des dettes de valeur après l'année 1948</i>	30
1.2. <i>Perspective historique sur le phénomène de la dépréciation monétaire</i>	31
1.2.1. <i>Regards sur la dépréciation monétaire au cours de l'histoire</i>	32
1.2.2. <i>Brèves considérations sur la dépréciation monétaire et l'état de la jurisprudence en France</i>	33
1.2.3. <i>Considérations sur la dépréciation monétaire et l'état de la jurisprudence en Roumanie</i>	35
Chapitre 2^e. La définition des dettes de valeur. Typologie et fonctions.	38
2.1. <i>Définition et coordonnées</i>	38
2.2. <i>La typologie des dettes de valeur</i>	39
2.3. <i>La définition et les coordonnées des dettes de valeur en droit allemand</i>	41
2.4. <i>Les critères d'une définition unitaire en droit contemporain</i>	42
2.5. <i>La définition des dettes de valeur – catégorie intermédiaire entre les obligations monétaires et les obligations en nature</i>	43
2.6. <i>La définition des dettes de valeur – obligation monétaire</i>	44
2.7. <i>La définition des dettes de valeur – mécanisme d'actualisation</i>	45
2.7.1. <i>Les éléments structurels des dettes de valeur - mécanisme</i>	47
2.7.2. <i>La définition que nous proposons</i>	50
2.8. <i>Les coordonnées techniques des dettes de valeur</i>	50
2.9. <i>Spécifications terminologiques</i>	51
2.9.1. <i>Spécifications liées à la méthode comparative</i>	51
2.9.2. <i>Spécifications liées à la terminologie économique</i>	54
Chapitre 3^e. Les applications classiques des dettes de valeur	55
3.1. <i>L'évolution des dettes de valeur dans la responsabilité civile (les créances de réparation)</i>	55
3.1.1. <i>L'intervention des dettes de valeur dans la réparation du préjudice patrimonial</i>	56
3.1.1.1. <i>L'évolution de la jurisprudence et de la doctrine dans le sens de</i>	

l'évaluation du préjudice au jour du jugement	59
3.1.1.2. Le problème des dépenses avancées par la victime pour éviter ou limiter le préjudice	67
3.1.1.3. La réparation du préjudice patrimonial selon le Nouvel Code civil roumain	69
3.1.2. <i>L'intervention des dettes de valeur dans la réparation du préjudice non-patrimonial (moral)</i>	70
3.1.2.1. La réparation des éléments patrimoniaux des préjudices corporels	71
3.1.2.2. La réparation du préjudice par des dommages-intérêts périodiques	73
3.1.2.3. L'incidence des dettes de valeur sur la réparation du préjudice moral en droit allemand et français	74
3.1.3. <i>Considérations conclusives sur le rôle des dettes de valeur dans la structure de l'obligation de réparation</i>	76
3.2. <i>L'intervention des dettes de valeur dans la structure des obligations alimentaires. Regard particulier sur le contrat de bail à nourriture</i>	77
3.2.1. <i>Le contrat de bail à nourriture</i>	78
3.2.1.1. L'étendue de l'obligation de bail à nourriture	78
3.2.1.2. L'intervention du mécanisme des dettes de valeur	81
a) <i>L'exécution en équivalent de l'obligation de bail à nourriture</i>	81
b) <i>La résolution du contrat de bail à nourriture et la restitution des prestations effectuées par le débiteur</i>	85
3.2.2. <i>La situation spéciale d'actualisation de l'obligation légale d'aliments</i>	87
3.2.3. <i>Le contrat de rente viagère</i>	90
3.3. <i>Les dettes de valeur fondées sur l'enrichissement sans cause (sur un fait juridique licite en général)</i>	92
3.3.1. <i>La consécration des créances d'enrichissement sans cause en tant que dettes de valeur en droit allemand</i>	94
3.3.2. <i>Les manifestations des dettes de valeur dans les créances d'enrichissement sans cause selon les réglementations en vigueur</i>	95
3.3.3. <i>L'application du mécanisme des dettes de valeur aux obligations de restitution nées de l'accession, fondées sur la prohibition de l'enrichissement aux dépenses d'autrui. Brèves considérations</i>	99
3.3.4. <i>L'applicabilité des dettes de valeur aux obligations de restitutions nées de l'enrichissement sans cause, selon les prescriptions du Nouvel Code civil roumain</i>	101
3.3.5. <i>L'applicabilité des dettes de valeur aux obligations nées de la gestion d'affaires</i>	104
3.3.6. <i>L'intervention des dettes de valeur dans les obligations de restitutions nées du paiement indu</i>	107
3.3.7. <i>Observations conclusives</i>	110
Chapitre 4^e. Les restitutions – domaine principal de manifestation des dettes de valeur. Considérations générales.	111
4.1. <i>Éléments divergents des restitutions</i>	112
4.2. <i>Éléments communs des restitutions</i>	114
4.3. <i>Restitutions « normales » et restitutions « anormales »</i>	116
4.4. <i>La disparité des règles gouvernant les restitutions</i>	117
4.5. <i>Restitutions et inscription en compte</i>	119
4.6. <i>Restitutions et retour au statu quo ante</i>	120

4.7. Restitutions et dettes de valeur. Brève comparaison préliminaire	123
Chapitre 5^e. Les restitutions d'un patrimoine ou à l'occasion du partage. Applications de la théorie des dettes de valeur en matière des universalités de droit (les régimes matrimoniaux et les successions). Les restitutions nées de l'annulation du jugement déclaratif du décès.	125
5.1. Les dettes de valeur dans les régimes matrimoniaux	127
5.1.1. <i>Le rôle de la subrogation réelle dans le droit patrimonial roumain de la famille</i>	131
5.1.2. <i>Le rôle de l'accession dans le droit patrimonial roumain de la famille</i>	135
5.1.3. <i>L'intervention législative française pour la consécration du mécanisme des dettes de valeur</i>	139
5.1.4. <i>Le régime légal spécifique des récompenses entre les masses des biens dans les régimes matrimoniaux</i>	141
a) <i>La récompense résulte d'une seule opération</i>	146
b) <i>La réévaluation de la récompense résultant d'une double contribution</i>	148
5.2. L'intervention des dettes de valeur dans les successions	151
5.2.1. <i>Le moment de l'évaluation des biens de la masse successorale en vue du partage. Le développement des dettes de valeur en matière successorale</i>	153
5.2.2. <i>L'incidence des dettes de valeur dans la réduction des libéralités excessives et le rapport des donations</i>	155
5.2.2.1. <i>La réserve en valeur</i>	158
5.2.2.2. <i>Le rapport successoral</i>	159
5.2.2.3. <i>La consécration légale des dettes de valeur en droit roumain dans la réduction des libéralités excessives et le rapport des donations</i>	164
5.2.3. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées de l'indignité successorale constatée après l'ouverture de la succession</i>	165
5.2.4. <i>Les manifestations de la technique des dettes de valeur en cas d'admission de la pétition d'hérédité</i>	166
5.2.5. <i>Le maintien du valeur à l'occasion du partage</i>	167
5.3. L'applicabilité des dettes de valeur sur les effets restitutoires nés de l'annulation du jugement déclaratif du décès	174
5.3.1. <i>L'étendue de l'obligation de restitution après l'annulation du jugement déclaratif du décès en droit roumain</i>	176
5.3.2. <i>L'étendue de l'obligation de restitution après l'annulation du jugement déclaratif du décès en droit français</i>	180
a) <i>La situation juridique des biens durant l'absence</i>	180
b) <i>La déclaration judiciaire du décès</i>	190
Chapitre 6^e. Les restitutions normales (entrées dans les prévisions des parties)	191
6.1. Les restitutions entre copropriétaires. L'applicabilité du mécanisme des dettes de valeur	191
6.1.1. <i>Le régime juridique de l'exercice de la copropriété</i>	192
6.1.2. <i>L'applicabilité du mécanisme des dettes de valeur à la copropriété</i>	194
6.2. Les restitutions nées des actes juridiques concernant l'utilisation du bien	196
6.2.1. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées de l'exercice de l'usufruit</i>	197
a) <i>Les restitutions liées à l'obligation de l'usufruitier de conserver la</i>	

substance du bien	197
b) Les restitutions liées à la distinction entre fruits et produits	202
6.2.2. <i>L'application du mécanisme des dettes de valeur aux obligations nées du contrat de location</i>	208
a) L'obligation de restitution du bien	209
b) L'obligation de conservation du bien	212
c) Le problème de l'actualisation judiciaire du loyer	214
6.2.3. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées du contrat de prêt à usage (commodat)</i>	218
a) Les éléments définitoires du commodat	218
b) Les obligations de restitution du commodataire	220
c) La responsabilité du commodataire	223
6.2.4. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées du contrat de prêt</i>	240
6.3. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées des contrats concernant la conservation des biens</i>	246
6.3.1. <i>La responsabilité du dépositaire</i>	247
6.3.2. <i>Les obligations du dépositaire de conservation et de restitution du bien</i>	249
a) L'obligation de conservation	249
b) L'obligation de restitution en nature	252
c) L'obligation de par équivalent	252
6.3.3. <i>Le dépôt irrégulier</i>	254
6.3.4. <i>Les droits du dépositaire</i>	258
6.3.5. <i>L'applicabilité des dettes de valeur au contrat de dépôt tel que prévu par le Nouvel Code civil roumain</i>	259
6.4. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées de l'incorporation des biens</i>	260
6.4.1. <i>Les restitutions dans le contrat d'entreprise</i>	260
a) L'étendue de l'obligation de restitution	261
b) La consécration d'une exception légale du valorisme	264
c) L'impossibilité survenue d'exécution	266
6.4.2. <i>Les restitutions occasionnées par l'accession</i>	267
a) Les applications des dettes de valeur à l'accession immobilière artificielle	268
b) Les applications des dettes de valeur à l'accession mobilière	271
6.5. <i>L'incidence des dettes de valeur sur les restitutions nées de la prestation des services dans le cadre contractuel (les restitutions dans le contrat de mandat)</i>	274
Chapitre 7^e. Les restitutions fondées sur l'idée de rétroactivité (les restitutions « anormales »).	280
7.1. <i>Les restitutions consécutives à la nullité et à la résolution</i>	280
7.1.1. <i>L'évolution des conceptions sur la nullité</i>	283
7.1.2. <i>L'acceptation contemporaine de la nullité</i>	285
7.1.3. <i>Les effets de la nullité. L'évolution et l'influence de la rétroactivité</i>	290
7.1.3.1. La rétroactivité	290
7.1.3.2. L'influence des conceptions sur la rétroactivité sur les restitutions consécutives à la nullité et à la résolution	293
7.1.4. <i>Le rôle des dettes de valeur dans la nullité et la résolution telles que prévues par le Nouvel Code civil roumain</i>	296

7.2. Les restitutions nées de la révocation des donations	296
7.2.1. La révocation de la donation pour inexécution des charges	297
7.2.2. La révocation de la donation pour ingratitude	298
7.2.3. La révocation de la donation pour survenance d'enfants	299
7.3. La révocation judiciaire des legs	299
7.4. Les restitutions nées de la garantie pour éviction	300
7.4.1. L'influence de la nature de l'obligation sur l'étendue de ses effets	302
7.4.2. Les effets de l'éviction	306
7.4.3. L'étendue de l'obligation du garant dans l'éviction totale	307
7.4.4. L'étendue de l'obligation du garant dans l'éviction partielle	322
7.4.5. L'incidence des clauses de non-garantie – la possibilité de parties d'enlever conventionnellement l'obligation du vendeur	324
Chapitre 8^e. Une dette de valeur légale – les effets de l'annulation du licenciement non-fondé ou illégal en droit du travail roumain	327
DEUXIÈME PARTIE. LA THÉORIE DES DETTES DE VALEUR EN DROIT CIVIL ROUMAIN. SPÉCIFICATIONS CONCEPTUELS.	330
Chapitre 1^e. La nature juridique des dettes de valeur	332
1.1. L'approche théorique (statique). La dette de valeur-obligation	333
1.2. La classification des obligations selon le Code civil et sa critique	334
1.3. Les classifications doctrinaires des obligations	338
1.4. L'approche doctrinaire classique	339
1.4.1. La dette de valeur – obligation de faire	339
1.4.2. La dette de valeur – catégorie intermédiaire entre les obligations monétaires et les obligations en nature	341
1.5. La critique de la doctrine classique. La qualification de la dette de valeur	342
1.5.1. La dette de valeur – obligation de donner?	343
1.5.2. La dette de valeur – obligation monétaire?	350
1.5.3. L'incidence de la qualification de la dette de valeur sur le régime juridique applicable	356
1.6. La dette de valeur – mécanisme	360
1.7. Délimitations par rapport aux clauses d'indexation	363
1.8. Délimitations par rapport à l'imprévision	365
Chapitre 2^e. L'autonomie des dettes de valeur	365
2.1. Le rapport entre restitution et réparation	366
2.1.1. L'incertitude de la notion de réparation	368
2.1.2. Le rapport entre réparation et peine privée	370
2.1.3. L'influence de l'élément subjectif – la faute	372
2.1.4. L'autonomie des restitutions par rapport à la réparation	374
2.1.5. L'aggravation et l'atténuation du régime des restitutions selon le Nouvel Code civil roumain	375
2.2. L'action en nullité - l'action en restitution	376
2.3. Responsabilité – nullité	377
2.4. Le régime des restitutions selon le Nouvel Code civil roumain et la dette de valeur	379
2.4.1. Des solutions du droit comparé. La rétroactivité n'est pas une solution	380

<i>uniforme</i>	
2.4.2. <i>Les restitutions selon les règles du paiement de l'indu</i>	387
2.4.3. <i>Les restitutions selon les règles de l'enrichissement sans cause</i>	388
2.4.4. <i>Considérations conclusives concernant le régime des restitutions selon le Nouvel Code civil roumain</i>	391
Chapitre 3^e. Le rapport entre la dette de valeur et l'obligation de restitution.	392
Les limites des restitutions et les limites des dettes de valeur	
3.1. Les limites de l'obligation de restitution	393
3.1.1. <i>Les effets de la bonne-foi sur l'étendue de l'obligation de restitution</i>	393
a) L'intérêt – fruit civil?	395
b) La compatibilité des dettes de valeur avec l'intérêt	397
c) L'indemnisation d'usage du bien en cas d'anéantissement d'un contrat	407
3.1.2. <i>L'obligation de restitution et le régime spécial de protection des personnes incapables</i>	428
3.1.3. <i>Les limites fondées sur la sécurité juridique (selon le critère de l'acte conclu)</i>	431
3.2. Les obstacles de la dette de valeur	432
3.2.1. Les objections de nature religieuses	433
3.2.2. Le nominalisme monétaire	437
Chapitre 4^e. Le mécanisme des dettes de valeur	441
4.1. Le fonctionnement des dettes de valeur selon les règles de la subrogation réelle	444
4.1.1. <i>Considérations sur la subrogation réelle</i>	445
4.1.2. <i>Le rôle de la subrogation réelle à titre universelle dans la structure des dettes de valeur</i>	449
a) Le rôle de la subrogation réelle dans la formation des dettes de valeur	449
b) L'idée d'affectation et le rôle de la subrogation réelle à titre universelle dans le patrimoine	452
c) Le rôle de la subrogation réelle dans la conservation des dettes de valeur	454
4.2. Le rapport entre les dettes de valeur, la fongibilité et la consomptibilité	458
4.2.1. <i>Les biens fongibles</i>	459
4.2.2. <i>Les biens consomptibles est les biens non-consomptibles</i>	462
4.2.3. <i>Observation conclusives</i>	463
Chapitre 5^e. Le fondement des dettes de valeur	464
5.1. La dette de valeur – fiction juridique?	464
5.1.1. <i>Le rapport entre les dettes de valeur et la subrogation réelle</i>	467
5.1.2. <i>La dette de valeur – fiction?</i>	470
5.2. La dette de valeur et l'interprétation économique du contrat	472
5.3. La dette de valeur et l'équité, voire la justice contractuelle	482
EN GUISE DE CONCLUSIONS	485
BIBLIOGRAPHIE	487

MOTS-CLÉS : dettes de valeur, restitutions, réparation par équivalent, nullité, résolution, enrichissement sans cause, nominalisme monétaire, imprévision, clauses d'indexation, subrogation réelle, fongibilité

Le présent ouvrage vise l'élaboration d'une théorie unitaire des dettes de valeur, moyen automatique de maintien de la valeur dans les obligations monétaires. Le critère d'actualisation pécuniaire est représenté par un élément intrinsèque de l'obligation, la valeur de son objet. Le mécanisme des dettes de valeur assure l'équivalence entre la réparation en nature du préjudice et son réparation par équivalent, ainsi qu'entre l'exécution en nature de l'obligation et l'exécution par équivalent. L'analyse des diverses hypothèses de restitution en droit civil nous a permis de réaliser la distinction entre les restitutions et les dettes de valeur et nous a aidé à déterminer leur nature juridique. Les dettes de valeur représentent un mécanisme, car elles supposent toujours une obligation initiale en nature, qu'on exécute par équivalent. Elles se fondent sur l'idée de fongibilité économique et font partie d'un courant qui tend à dominer le droit privé, le valorisme.

1. Les dettes de valeur sont entourées en droit civil roumain par un voile de mystère, car le juriste roumain ne peut pas – en général – préciser leur sens et leur applicabilité. Moyen automatique de maintien de la valeur au fil du temps, les dettes de valeur – telles qu'elles ont été consacrées par le droit allemand – sont reconnues de façon expresse ou implicite, légale ou prétorienne en droit civil français, espagnol ou italien. Considérée une „expression étrangère”, car finalement tous les droits et toutes les obligations ont en tant qu'objet une valeur, l'expression et le mécanisme qu'elle désigne se sont avérées nécessaires pour empêcher la ruine des créanciers, à partir du moment où la monnaie a été réduite à un simple moyen du paiement, n'ayant pas pu exprimer et conserver la valeur.

On a commencé notre étude à partir de quelques *prémises*. Tout d'abord, on est parti du constat de l'existence constante de la dépréciation monétaire. Considérée par les contemporaines comme l'un des plus graves effets de la guerre, la dépréciation monétaire représente en réalité une constante historique dans l'évolution de la société. Deuxièmement, on a pris en considération l'état de la jurisprudence roumaine, généralement favorable à la demande d'actualisation pécuniaire des créances. Troisièmement, le législateur roumain même admet l'actualisation pécuniaire des créances par rapport au taux d'inflation ou compte tenu des critères déterminés.

Ayant en vue cet état jurisprudentiel et législatif d'orientation constamment valoriste, on a considérée qu'une théorie unitaire des dettes de valeur ainsi que leur délimitation par rapport à d'autres moyens d'actualisation pécuniaire des créances seraient utiles en droit civil roumain.

D'ailleurs, l'intérêt de notre recherche est consolidé par l'un des projets d'unification du droit privé, qui fait mention expresse de la dette de valeur, applicable dans le domaine complexe des

restitutions, au moins en droit allemand, français et espagnol. Ces dernières doivent être réalisées dans leurs forme spécifique (en nature), établit l'article 160.3 de l'Avant-projet de Code Européen des Contrats (le Projet de Pavie), sauf les situations où la restitution en nature est excessivement onéreuse, juridiquement impossible, désavantageuse ou sans intérêt pour le créancier, par rapport à l'état du bien objet de la restitution. Dans ces hypothèses, une somme raisonnablement équivalente doit être payée, selon l'accord des parties ou établie par le juge comme une *dette de valeur*.

2. La dette de valeur, l'un des moyens les plus adéquats de pallier les effets de la dépréciation monétaire, désigne, comme le suggère son appellation, une obligation centrée autour d'une valeur. Dans les hypothèses civiles de réparation ou de restitution par équivalent, l'étendue monétaire de l'obligation est déterminée, au moment le plus proche du paiement possible, selon la valeur de l'objet (en nature, primaire) de l'obligation.

Le constat que ce qui est destiné de servir comme mesure de toutes les choses ne bénéficie pas de l'immutabilité du mètre-étalon a bouleversée la vie juridique obligationnelle. Par rapport à d'autres unités de mesure, préétablies de façon objective et permanente, la monnaie est la seule unité de mesure dématérialisée, déterminée à l'aide du processus subjectif d'évaluation.

Dans les périodes d'instabilité monétaire l'établissement d'une date d'évaluation devient fondamental, soit pour la détermination de la valeur d'un bien, soit pour déterminer l'étendue d'une créance. Ainsi, il est important le moment où on s'est placé pour réaliser l'une des plus fréquentes et souvent complexes opérations en droit civil, l'évaluation. Notre affirmation est aisément illustrée par le constat que, en périodes de dépréciation monétaire, l'obligation du débiteur de restituer le montant nominal de la créance équivaut pratiquement – dans une proportion plus ou moins importante – à la libération de celui-ci de son obligation de paiement. Les conditions économiques empiètent ainsi sur la sécurité des rapports juridiques privées, de sorte que des moyens pour protéger et garantir les droits subjectifs dans un contexte économique tellement soumis aux changements s'avèrent nécessaires.

3. Au moment de son rédaction, le Code civil a énoncé le nominalisme monétaire, postulat de l'immutabilité du pouvoir d'achat dans les obligations monétaires et de leur indépendance par rapport aux fluctuations du pouvoir d'achat de la monnaie intervenues jusqu'à l'échéance. Le débiteur est obligé seulement à la somme nominalisée dans l'obligation et le créancier est tenu de recevoir cette somme. Le nominalisme monétaire a été consacré par le Code civil en matière de prêt d'argent; ainsi, l'emprunteur est tenu toujours à payer seulement la quantité d'instruments monétaires stipulée contractuellement, au cours légal au jour du paiement. L'augmentation ou la diminution du „prix des monnaies”, survenue entre le moment du prêt et celui du paiement effectif

n'influence pas l'étendue de l'obligation du débiteur. Le nominalisme monétaire ne prend pas en considération les fluctuations de la monnaie et permet au débiteur de se libérer par le paiement de la „somme numérique prévue par le contrat”. Cela a conduit, d'une façon rédhibitoire, au refus de prendre en considération la valeur dans les obligations pécuniaires.

Le raisonnement consacre la pérennité de la valeur nominale de la monnaie, du moment de son émission et jusqu'à la modification légale officielle de son valeur par le biais des reformes monétaires, sans prendre en considération l'effet de l'inflation de diminuer le pouvoir d'achat de la monnaie. Ainsi, la valeur nominale de l'argent a été absolutisée, en ignorant sa valeur réelle et l'existence des fluctuations monétaires. Le paiement est libératoire unité par unité, ce qui compte, donc, est la valeur légale, nominale, inscrite sur la pièce ou sur le billet.

Le principe du nominalisme monétaire s'est fondé sur des impératives liées à la circulation de la monnaie, mais aussi sur des convictions religieuses qui condamnait de façon véhémement la richesse et la productivité de l'argent. La religion chrétienne condamne l'avarice et souligne qu'un double malheur atteint a celui qui manifeste un amour excessif pour l'argent : malheur pour soi-même, car il est condamné à la mort éternelle, mais aussi malheur pour ses proches, privées des choses les plus élémentaires. La parabole du riche impitoyable montre que la religion chrétienne ne se limite pas à condamner l'avarice au niveau personnel (l'attitude de l'individu par rapport à ses biens), mais aussi au niveau collectif, du point de vue de la justice distributive. Considérée par le monde chrétien un vice capital, l'avarice devienne au Moyen-âge le pêché le plus grave et les nombreuses avarés qui hantent l'Enfer du Dante en font témoignage.

Dans le contexte du changement fondamental des données économiques, le nominalisme entraîne la dysfonction du système monétaire et, du point de vue socio-juridique, devient une cause d'injustice. D'une telle perspective, il profite au débiteur, en représentant une norme à la disposition de celui obligé à payer une somme d'argent. Le débiteur est libéré en remettant la somme nominale, sans prendre en compte sa valeur réelle, même si en réalité elle s'est dépréciée. Ainsi, le principe ne constitue plus un corolaire de la vie économique, car sa finalité est détournée, ce qui impose le rétablissement de l'égalité et de l'équilibre économique, soit par des nouvelles règles, soit par le changement des règles existantes.

Aussi, même si les prescriptions bibliques sont restées les mêmes, la morale chrétienne mais notamment l'influence de la religion sur la vie sociale se sont diminuées.

4. L'analyse du Code civil en vigueur nous permet de constater qu'en dépit du nominalisme monétaire érigé en principe par la jurisprudence et la doctrine roumaine d'avant la guerre et d'entre les deus guerres mondiales, une partie de ses textes ont été élaborées dans un esprit valorist.

L'évolution du droit roumain a offert au nominalisme monétaire des occasions de grandeur et décadence, des prévisions du Code civil étant interprétées dans un esprit valorist. Ainsi, la jurisprudence et la doctrine ont progressivement prorogée le moment de l'évaluation de la créance du moment de sa naissance au moment du jugement.

Les dettes de valeur, fréquemment mises en œuvre du point de vue technique par la jurisprudence, représentent les moyens d'actualisations les moins connus en droit civil roumain. Mesurée par la valeur (comme c'est le cas de l'obligation née du contrat de bail à nourriture ou du celle de réparation du préjudice) cette obligation ou ce mécanisme (la controverse étant encore ouverte) a l'avantage majeur qu'elle permet „l'adéquation” (l'actualisation) pécuniaire en moments différents de la vie juridique obligationnelle. L'étendue de l'obligation exprimée en monnaie représente toujours la valeur qui constitue sa mesure et un élément intrinsèque, qui exclue le caractère arbitraire de la décision du juge ou de l'étalon choisi par les parties, critère d'actualisation dans les clauses d'indexation. Les avantages des dettes de valeur et leur fonctionnalité objective peuvent être illustrés par la solution reconnue en matière de bail à nourriture, car l'obligation du débiteur doit exprimer du point de vue patrimonial, à chaque échéance, les besoins du créancier.

La lutte contre l'érosion monétaire a conduit, dans la doctrine allemande d'entre les deux guerres, au développement de la théorie des dettes de valeur (*Wertschulden*), qui assurent le maintien de la valeur de l'obligation et, en même temps, la sauvegarde des besoins de stabilité et de prévisibilité. Par contre, les obligations „purement” monétaires (*Geldschulden*) sont soumises au principe du nominalisme monétaire et aux risques entraînés par celui-ci sur les rapports juridiques dominées par le facteur temporel. L'évolution des dettes de valeur, étroitement liée aux effets de la guerre, a conduit à la délimitation de trois hypothèses primaires de manifestation des dettes de valeur : les créances de réparation, les créances de restitution et les créances nées de l'enrichissement sans cause.

5. Dans la **première partie** de l'ouvrage, après l'analyse de l'évolution historique des dettes de valeur et du phénomène de la dépréciation monétaire, sont analysées ponctuellement, chapitre par chapitre, les principales hypostases de manifestation des dettes de valeur. Un chapitre appart (chapitre 3^e) est consacré aux applications classiques des dettes de valeur. En ce qui concerne les créances de réparation, la solution traditionnelle en droit roumain (qui, malheureusement, n'a pas été retenue par le Nouveau Code civil roumain) est celle de l'évaluation du préjudice au moment du jugement. La solution exprime le mécanisme classique des dettes de valeur, de permettre à tout moment la détermination de l'étendue de l'obligation par rapport à la valeur qui représente son objet

(le préjudice, pour les créances de réparation). Dans ce contexte, on a considéré comme nécessaire une présentation détaillée du problème du préjudice moral et de difficultés entraînés par les solutions adoptées par le Nouveau Code civil dans le domaine de la réparation.

Les dettes de valeur ont été consacrées par la doctrine et la jurisprudence roumaines aussi en matière de contrat de bail à nourriture, l'étendue de l'obligation du débiteur étant déterminée à chaque échéance selon les besoins actuels du créancier. En ce qui concerne les obligations de restitution nées des faits juridiques licites, celles-ci obéissent souvent à des règles propres, qui ne réalisent pas toujours et en totalité le mécanisme des dettes de valeur. Ainsi, dans le cas de l'enrichissement sans cause, l'obligation de restitution est déterminée selon la règle de la double limite et dans le cas du paiement de l'indu, son régime est déterminé plutôt par rapport à la bonne-foi ou à la mauvaise foi de celui qui accepte le paiement que par rapport à l'impératif de la remise dans l'état antérieur.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse de l'incidence des dettes de valeur sur les différents hypothèses de restitution en droit privé et, implicitement, sur les rapports complexes – d'indépendance ou interdépendance – entre les dettes de valeur et les restitutions. À cause de la multiplicité des formes de manifestation, les créances de réparation entraînent le problème de la délimitation entre les restitutions normales – réalisées en exécution d'un contrat et entrées dans les prévisions des parties – et les restitutions anormales, consécutives à la nullité ou à la résolution (chapitre 4^e). Les restitutions paraissent gouvernées par une idée commune, celle de la remise à l'état antérieur ; toutes les restitutions supposent une opération de rétablissement de l'équilibre patrimonial par le retour de la valeur dans son patrimoine d'origine. À leur tour, les dettes de valeur tendent à réaliser la remise à l'état antérieur. Ainsi, au moins du point de vue de leur finalité, les restitutions et les dettes de valeur visent le même objectif, mais les dettes de valeur jouent dans les restitutions par équivalent.

Compte tenu de la disparité des règles gouvernant les restitutions, on a analysé d'abord l'applicabilité des dettes de valeur dans une première catégorie, celle des restitutions d'un patrimoine ou à l'occasion du partage, tout en soulignant les applications des dettes de valeur en matière d'universalités de droit (les régimes matrimoniaux et les successions) et de restitutions nées de l'annulation du jugement déclaratif de décès (chapitre 5^e). L'une des plus intéressantes applications des dettes de valeur concerne l'acquisition durant le mariage, en partie à l'aide des moyens propres, des biens entrés dans la communauté matrimoniale et la détermination du moment de l'évaluation de la contribution propre à l'occasion du partage. En droit roumain de la famille, le maintien de la valeur dans le temps se réalise soit à l'aide des règles de la subrogation réelle, soit à

l'aide des règles de l'accession. En droit patrimonial de la famille français, les dettes de valeur connaissent une réglementation légale sous la forme de la théorie des récompenses. Selon l'article 1469 du Code civil français, la récompense est, en général, égale à la plus faible des deux sommes que représentent la dépense faite et le profit subsistant. Toutefois, elle ne peut être moindre que la dépense faite quand celle-ci était nécessaire. Selon l'alinéa 3 de l'article 1469 du Code civil français, la récompense ne peut être moindre que le profit subsistant, quand *la valeur empruntée a servi à acquérir, à conserver ou à améliorer un bien* qui se retrouve, au jour de la liquidation de la communauté, dans le patrimoine emprunteur. Si le bien acquis, conservé ou amélioré a été aliéné avant la liquidation, le profit est évalué au jour de l'aliénation; si un nouveau bien a été subrogé au bien aliéné, le profit est évalué sur ce nouveau bien.

En matière de successions, les dettes de valeur se manifestent à l'occasion du rapport des donations et de la réduction de libéralités excessives, car en ces domaines le Code civile en vigueur suit une orientation valoriste. Le Code civil français a statué expressément en ces domaines la solution valorise de détermination de la valeur du bien au moment le plus proche du celui du partage effectif, solution qu'on retrouve d'ailleurs aussi dans le Nouveau Code civil roumain.

Un chapitre distinct a été consacré aux restitutions normales (entrées dans les prévisions des parties), celles-ci ayant souvent un régime juridique légal. Dans ce domaine, les dettes de valeur trouvent application en ce qui concernent les restitutions entre les copropriétaires, les restitutions nées des actes juridiques visant l'usage d'un bien (telles l'usufruit, le prêt à usage ou de consommation), les restitutions nées des contrats concernant la conservation des biens (le dépôt) ou la prestation des services (le mandat) et les restitutions nées de l'incorporation des biens (entreprise et accession). Dans ces hypothèses, à cause de l'obligation du débiteur de conserver le bien, mais aussi à cause de l'obligation fondamentale de restituer le bien à l'échéance, la délimitation entre les restitutions et la responsabilité est extrêmement complexe. L'inclusion de l'obligation de restitution « normale » dans le champ contractuel entraîne la perturbation du régime de celle-ci sous l'influence des règles de la responsabilité civile.

Les plus grandes similarités existent entre les dettes de valeur et les restitutions fondées sur l'idée de rétroactivité, car celle-ci exerce une influence tant sur les restitutions consécutives à la nullité ou à la résolution, que sur les dettes de valeur (chapitre 7^e).

Un très court chapitre est consacré à une dette de valeur légale, consacrée dans le domaine de l'annulation des licenciements mal-fondés ou illégaux. Dans ce cas, le législateur a consacré la remise intégrale du salarié licencié – du point de vue patrimonial - à l'état antérieur.

6. L'analyse de différentes hypothèses de manifestation des dettes de valeur nous a permis l'élaboration, dans la deuxième partie de l'ouvrage, d'une théorie unitaire de dettes de valeur, avec la délimitation de leur nature juridique, des coordonnées techniques et l'appréciation de l'autonomie des dettes de valeur par rapport aux restitutions et à la responsabilité.

Traditionnellement, les dettes de valeur ont été vues comme une catégorie distincte des obligations, catégorie intermédiaire entre les obligations en nature et les obligations monétaires. *Du point de vue statique*, l'analyse de la nature juridique des dettes de valeur a relevé leur appartenance à la catégorie des obligations pécuniaires. Ainsi, la différence principale entre les dettes de valeur et les obligations pécuniaires ne se manifeste pas du point de vue structurel, mais *dynamique*. Du point de vue des dettes de valeur, essentielle n'est pas l'absence de leur expression monétaire, mais l'existence d'un mécanisme d'évaluation et le moment où celui-ci intervient. Ces considérations conduisent à la nécessité d'élaborer une notion fonctionnelle des dettes de valeur.

D'une autre part, on s'interroge en quelle mesure la dette de valeur, dans l'acception de catégorie intermédiaire des obligations, pourrait se plier sur des obligations tellement diverses, telles de restitution, de réparation ou d'exécution par équivalent. Dans tous ces exemples, la dette de valeur n'intervient pas au moment de la naissance de l'obligation, mais dans son cours ; elle tient de l'aspect dynamique de l'obligation, en tant que mécanisme qui permet l'adéquation en valeur entre l'objet de l'obligation et son expression monétaire.

Les juristes français ont vu dans la dette de valeur tant l'explication d'une méthode d'évaluation utilisée par la jurisprudence et adoptée par le législateur pour maintenir la valeur de certaines créances dans le contexte de l'érosion monétaire, qu'un moyen technique susceptible de généralisation.

Selon nous, dans son acception primaire, la dette de valeur exprimait l'équivalence entre l'exécution en nature et l'exécution par équivalent. Mais, au delà de cette équivalence, les dettes de valeur expriment „*le retard*” dans l'évaluation de la créance jusqu'au moment du paiement effectif, la *double évaluation* ou la *réévaluation*, nécessaires pour le maintien en valeur d'une créance isolée. L'évaluation de la créance préalablement à son exécution impose la réglementation des plus-values ou des moins-values du bien, selon leur origine, et la détermination de la date d'évaluation, élément fondamental dans le contexte d'une dépréciation monétaire accentuée. Ainsi, toutes les dettes de valeur imposent la prise en considération de l'état du bien (élément constant) et de sa valeur (élément variable), l'étendue des dettes de valeur étant déterminée en règle générale en fonction de l'état physique du bien au moment de la naissance de la créance et en fonction de sa valeur au moment du paiement.

Ainsi, la spécificité des dettes de valeur ne se manifeste pas au niveau conceptuel, mais au niveau de leur fonctionnement. La dette de valeur ne représente pas, *stricto sensu*, une obligation civile autonome.

Le processus de naissance des dettes de valeur suppose deux étapes : la naissance d'une obligation en nature et l'impossibilité, matérielle, morale ou physique de son exécution directe. La dette de valeur intervient *in solutione*, en tant que mécanisme ayant incidence sur le processus de liquidation d'une obligation en nature. Le bien ou la prestation – objet du rapport juridique initial – devient le support de la valeur dans l'obligation subséquente d'exécution par équivalent. La dette de valeur réalise le lien entre l'obligation en nature et la créance liquide, pour assurer l'équivalence entre les deux modalités d'exécution.

Les dettes de valeur supposent deux éléments structurels, fondamentaux : l'évaluation de la créance et la conservation de la valeur. Elles représentent un mécanisme d'adéquation en valeur entre l'objet – authentique, introduit ou subrogé – de l'obligation et son expression monétaire. Les dettes de valeur se manifestent dans la dynamique de l'obligation et assurent la simplification de l'obligation principale (de réparation, de restitution, d'exécution etc.), qui est appréciée toujours par rapport à la valeur du bien au moment du paiement et dans son état physique du moment de la naissance de l'obligation.

Les dettes de valeur interviennent dans la structure des obligations dont l'exécution par équivalent monétaire ne représente pas le paiement „normal”, convenu par les parties au moment de la naissance de l'obligation ou prévu par la loi.

Les coordonnées techniques constantes des dettes de valeur, qui permettent tant leur identification, que l'application du régime juridique correspondant, consistent, en règle générale : en l'existence d'une obligation principale, dont l'objet est repris en valeur est transféré temporellement jusqu'au moment de la liquidation ; en l'intervention du facteur temps, exprimé par la différence entre la date de l'acte ou du fait juridique originaire des dettes de valeur et la date de l'évaluation, de l'expression monétaire concrète ; en la variabilité de l'expression nominale, qui met en évidence le rôle accessoire de la monnaie dans la structure des dettes de valeur, son caractère de mesure secondaire à finalité liquidative et la technique du retard dans l'évaluation.

Pour mettre le créancier à l'abri de la dépréciation monétaire, l'élimination du facteur temps s'avère nécessaire, l'évaluation devant intervenir au moment du paiement et non au celui de la naissance de l'obligation. Plus une convergence (même identité) temporelle entre le moment de la traduction nominale du quantum de l'obligation et celui du paiement constatée, plus la fonction des

dettes de valeur d'assurer le transfert temporel de la valeur est réalisée. La dette de valeur s'éteint, en définitive, par le paiement d'une somme déterminée d'argent, mais son contenu est indépendant par rapport à la simple addition des valeurs nominales, car il est établi par rapport au but de l'obligation et de son échéance.

Technique valoriste, les dettes de valeur consistent dans la délimitation ou dans l'introduction de la valeur d'un bien dans l'objet de la créance et dans son adéquation à l'expression monétaire au moment du paiement ou de l'exécution de la créance en cause. Ainsi, la vertu cardinale et caractéristique des dettes de valeur devienne le moment de *l'évaluation* : plus elle intervienne plus proche du moment du paiement, plus l'adéquation entre l'expression en valeur de l'objet de l'obligation et la somme d'argent remise en tant que paiement est plus proche de l'exécution en nature, prévue conventionnellement ou légalement.

7. La dette de valeur permet de mettre en évidence et de simplifier le régime de l'obligation de restitution par équivalent (chapitre 3^e). Dans tous les cas, est due la valeur du bien au moment du paiement et par rapport à l'état du bien au moment de la naissance de la créance. Ainsi, en tant qu'effet des dettes de valeur, les plus-values ou les moins-values enregistrées par le bien du fait du débiteur, profitent ou l'obligent à la réparation.

Aussi, les limites qui tiennent à la protection de la bonne-foi, à la protection des personnes incapables ou à la sanction de la mauvaise-foi représentent des limites de l'obligation de restitution en tant que telle. L'obligation de restitution par équivalent a comme élément de base la valeur déterminée conformément au mécanisme des dettes de valeur, à laquelle s'ajoutent ou se diminuent, selon l'option du législateur, la valeur des fruits perçus etc.

8. Fondé par la doctrine française sur la subrogation réelle dans une acception large, le fonctionnement des dettes de valeur peut être expliqué, de notre point de vue, plutôt selon l'idée de fongibilité économique, fondement de l'acceptation de la monnaie en tant que moyen quasi-universel de paiement (chapitre 4^e). La subrogation réelle joue un rôle important dans la formation et dans la conservation des dettes de valeur, mais elle ne peut pas expliquer la technique du retard dans l'évaluation de la créance jusqu'au moment du paiement effectif.

Notion pragmatique, la dette de valeur s'est adaptée d'une façon caméléonesque aux lois juridiques et économiques successives. Ses multiples visages lui confèrent plutôt un caractère fonctionnel qu'un caractère théoriquement unitaire. La dette de valeur appartient certainement au courant valoriste du droit moderne. En quête d'un fondement, elle hésite entre l'interprétation économique et le solidarisme contractuel et peut apparaître en tant que simple fiction juridique.

En fait, la dette de valeur réalise le retard dans l'évaluation de la créance, elle „temporise la date de l'estimation de la créance pour lui conférer une « actualité » et une « intégralité » du point de vue de l'étendue effective de la dette ou du préjudice. Elle n'est pas une fiction juridique, mais un moyen technique, admissible et nécessaire, pour supprimer le nominalisme monétaire”.

De notre point de vue, les dettes de valeur sont fondées sur l'idée d'équité. Par leur mécanisme, „expression de l'idéal de justice commutative”, le valorisme s'oppose au nominalisme monétaire.

9. Les dettes de valeur ne se confondent ni avec l'obligation de restitution, ni avec celle de réparation, ni avec le paiement. D'une façon similaire à la subrogation réelle, les dettes de valeur interviennent dans la dynamique de l'obligation et assurent „l'actualisation”, la corrélation en valeur, conformément à la structure et au contenu de l'obligation, entre son valeur en nature spécifique (autre que l'argent) et son valeur monétaire. Les dettes de valeur facilitent le paiement, car l'intervention de l'argent se produit dans un but liquidatif. Elles ont aussi le rôle de faciliter l'équivalence entre les différentes modalités d'exprimer l'obligation („en nature” ou par équivalent), à n'importe quel moment de leur existence.

L'utilité de l'étude des dettes de valeur part du constat que, de notre point de vue, l'influence de la vie économique sur le droit privé ne peut être ignorée et le juriste ne devrait ignorer les mécanismes qui tiennent au fonctionnement de l'argent – élément-clé du monde juridique moderne. Le contrat en tant qu'instrument juridique ne peut ignorer l'opération économique réalisée par son biais. Les normes contractuelles ne visent pas seulement la volonté des parties concernant le droit applicable, mais aussi une évaluation économique de l'opération réalisée, de l'objet du contrat. Celui est marqué, dans la même mesure, par la situation patrimoniale des parties, par les conditions objectives du marché et par l'influence (ou même intervention) de l'État par le biais des politiques économiques adoptées.

Dans ce contexte on apprécie que la flexibilité de la règle juridique peut-être la clé de sa pérennité. Un fonctionnement simple du marché, des échanges économiques limités, une politique économique nationale stricte ont favorisé la stabilité des règles juridiques applicable pour un certain période. Mais à partir du moment où le fonctionnement du marché a été bouleversé, ses lois on été contestées et multipliées, des échanges internationaux se sont intervenues, les règles juridiques doivent être adaptées pour assurer la stabilité et la fonctionnalité du Droit.

BIBLIOGRAFIE

1. Albaladejo. M., *Derecho civil. III. Derecho de bienes*, Librería Bosch, Barcelona, 2002;
2. Albanese, A., *I miglioramenti nel Codice civile*, în „Contratto e impresa”, nr. 2/2003;
3. Albiges, C., *De l'équité en droit privé*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2000;
4. Albu, I., *Regimul juridic al bunurilor comune ale foștilor soți pe timpul dintre data desfacerii căsătoriei și data împărțirii lor (II)*, în „Justiția Nouă”, nr. 8/1965;
5. Albu, I., *Dreptul familiei*, Editura didactică și pedagogică, București, 1975;
6. Albu, I., *Probleme actuale privind obligațiile civile pecuniare*, în „Revista română de drept” nr. 8/1983;
7. Albu, I., *Drept civil. Introducere în studiul obligațiilor*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1984;
8. Albu, I., *Căsătoria în dreptul român*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1988;
9. Albu, I., *Drept civil. Contractul și răspunderea contractuală*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1994;
10. Albu, I., *Probleme actuale privind reevaluarea judiciară a creanțelor, indexarea convențională a obligațiilor pecuniare și indexarea dobânzilor*, în „Dreptul” nr. 1/1994;
11. Albu, I., Man, A., *Despre utilitatea folosirii terminologiei juridice latine în dreptul român, cu referire specială la adagiile pacta sunt servanda și rebus sic stantibus*, în „Dreptul” nr. 2/1996;
12. Albu, I., *Considerații în legătură cu revenirea jurisprudenței române la practica reparării bănești a daunelor morale*, în „Dreptul”, nr. 8/1996;
13. Albu, I., *Repararea prejudiciului cauzat prin vătămări corporale*, Editura Lumina Lex, București, 1997;
14. Albu, I., Ursa, V., *Răspunderea civilă pentru daune morale*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1979;
15. Alpa, G., Dasio, M., *La dissolution du lien contractuel dans le Code civil italien*, în G. Viney, M. Fontaine (dir.), *Les sanctions de l'inexécution de l'exécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant-Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles, Paris, 2001;
16. Alexandresco, D., *Explicațiunea teoretică și practică a dreptului civil român*, tomul V, Tipografia națională, Iași, 1898;
17. Alexandresco, D., *Explicațiunea teoretică și practică a dreptului civil român în comparație cu legile vechi și cu principalele legislațiuni străine*, vol. 8, Partea a II-a (Vânzarea), Editura Atelierele grafice Socec & Co, Ediția a II-a, București, 1925;
18. Alexandresco, D., *Principiile dreptului civil*, vol. 1, București, 1926;
19. Alexandrini, Al., *Notă la Decizia Curții de Casație III nr. 2086 din 2 noiembrie 1938 și la Decizia Curții de Casație III nr. 459 din 13 octombrie 1941*, în „Pandectele Române”, 1945, partea I;
20. Alexandru, C., *Discuții privind actualizarea creanțelor pecuniare*, „Pandectele Române” nr. 6/2001;
21. Alfonso Pérez, T., *Remedios*, în G. García Cantero (coord.), *Anotaciones españolas al Proyecto de Pavia*, El Justicia de Aragón, Zaragoza, 2005.
22. Amar-Layani, B., *La tacite reconduction*, în „Recueil Dalloz”, 1996;
23. Ancel, M.–E., *La prestation caractéristique du contrat*, Ed. Economica, Paris, 2002;
24. Ancel, P., *Force obligatoire et contenu obligationnel du contrat*, în „Revue trimestrielle de droit civil 1999”;
25. Andrei, D., *Dreptul la despăgubire al constructorului locatar*, în „Revista Română de

- Drept”, nr. 3/1978;
26. Anghel, I. M., *Notă critică la dec. civ. a Tribunalului regional Suceava, nr. 29 /1963*, în „Justiția Nouă” nr. 1/1965;
 27. Antipapas, L., *La notion d'économie en droit des régimes matrimoniaux*, în „Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif”, nr. 3/2009;
 28. Antonmattei, P.-H., *Contribution à l'étude de la force majeure*, Paris, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, 1992;
 29. Asuncion Planes, K. de la, *La réfaction du contrat*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2006;
 30. Aubenas, R., *Un cas concret de „restitutio in integrum” en 1352*, în Etudes d'histoire du droit privé offertes à P. Petot, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Ed. Montchrestien, Jurisprudence Dalloz, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1959;
 31. Aubert, J. L., *Quelques remarques sur l'obligation pour la victime de limiter les conséquences dommageables d'un fait générateur de responsabilité*, în „Études offertes à G. Viney”, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, 2008;
 32. Aubert, J.-L., *Introduction au droit et thèmes fondamentaux de droit civil*, Armand Colin, Paris, 1992;
 33. Aubert, J.-L., *Les restitutions consécutives à l'annulation d'un contrat: quel régime juridique?* (note sous Cass. Civ. 1^{ère}, 24 septembre 2002), în „Recueil Dalloz” 2003;
 34. Aubry, C., Rau, C., *Cours de droit civil d'après la méthode de Zachariae*, vol. IV, Marchal et Billard, Paris, 1871;
 35. Aubry, C., Rau, C., *Cours de droit civil français*, t. IV, 6^{ème} éd, Imprimerie et Librairie Générale de Jurisprudence, Paris, 1869;
 36. Aubry, C., Rau, C., *Droit civil français*, t. II, *Les biens*, Ed. Marchal & Billard, Paris 1935;
 37. Aubry, Ch., Rau, Ch., *Droit civil français*, tome 1, 7^{ème} éd., par. A. Ponsard, Librairies Techniques, Paris, 1964;
 38. Axenciuc, V., *Pe urmele leului nostru*, <http://www.itcnet.ro/history/archive/mi2000/current2/mi43.htm>;
 39. Aynès, L., *Rapport introductif*, în *L'anéantissement rétroactif du contrat*, actes du Colloque du 22.10.2007, în „Revue des contrats” 2008/1;
 40. Azzard, P., *L'instabilité monétaire et la notion d'équivalence dans le contrat*, în „La semaine juridique. Édition générale” (JCP G), 1953. I. 1092;
 41. Bacaci, A., *Raporturile juridice patrimoniale în dreptul familiei*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1986;
 42. Băcanu, I., *Regimul juridic al dobânzilor*, Editura Lumina-Lex, București, 1996;
 43. I. Băcanu, *Regimul juridic al dobânzilor*, în „Revista de Drept Comercial”, nr. 1/1995 și 2/1995;
 44. Baias, F. A., *Prefață la Codul civil*, Editura C.H. Beck, București, 2009.
 45. Bâldea, G., *Aspecte teoretice și practice privind clauzele asiguratorii*, în „Dreptul” nr. 12/1999;
 46. Bandrac, M., *Observation sous Cass. Civ. 1^{re}, 25 mai 1992*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1992;
 47. Barabé-Bouchard, V., *Le changement de signification du principe d'immutabilité des régimes matrimoniaux*, în „La Semaine Juridique. Édition Notariale” (JCP. N.), 1994, *Doctrine*;
 48. Barbero, A. E., *Intereses monetarios*, Editorial Astrea, Buenos Aires, 2000;
 49. Barberot, C., *Consistance de la masse indivise partageable*, (note sous Cass. Civ. 1^{re}, dec. din 28 ianuarie 2003), în „Recueil Dalloz”, 2003, *Jurisprudence*;
 50. Barrere, J., *Influence de la dépréciation monétaire sur les obligations alimentaires*, în P.

- Durand (coord.), *Influence de la dépréciation monétaire sur la vie juridique privée*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1961;
51. Basilescu, A., *Moneda. Studiu economic*, Tipografia „Gutenberg”, București, 1923;
52. Batteur, A., *Droit des personnes, de la famille et des majeurs protégés*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2009;
53. Baudry-Lacantinerie G., Barde, L., *Traité théorique et pratique de droit civil. Des obligations*, 3^e éd., tome deuxième, Librairie de la Société du Recueil J.-B. Sirey et du Journal du Palais, 1907;
54. Baudry-Lacantinerie, G., Chaveau, M., *Traité pratique et théorique du droit civil*, t. V, *Des Biens*, L. Larose, Paris, 1897;
55. Baudry-Lacantinerie, G., Wahl, A., *Traité théorique et pratique de droit civil*, tome 23, *De la société, du prêt eu du dépôt*, 1907;
56. Bayon, A. Le, *L'usufruit des parts sociales*, în „Revue des sociétés”, 1973;
57. Becqué-Ickowitz, S., *La construction sur le terrain d'un époux séparé de biens financée par des sommes indivises. Réflexions sur la dette de valeur*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2008;
58. Beignier, B., *Preuve de la récompense due par la communauté: retour au droit et à l'équité (note sous Cass. Civ. 1^{re}, decizia din 14 ianuarie 2003)*, în „Recueil Dalloz”, 2003, *Jurisprudence*;
59. Beleiu, G., *Teoria impreviziunii – rebus sic stantibus – în dreptul civil (II)*, în „Dreptul” nr. 10-11/1993;
60. Beleiu, Gh., *Actul juridic civil în Tratat de drept civil. Vol. I. Partea generală*, coord. P. Cosmovici, Editura Academiei, București, 1989;
61. Beleiu, Gh., *Drept civil român. Introducere în dreptul civil. Subiectele dreptului civil*, Casa de Editură și presă „Șansa”, București, 1992;
62. Beligrădeanu, Ș., *Examen teoretic al practicii judiciare privind regimul juridic al lucrărilor efectuate de chiriaș în timpul locațiunii*, în „Revista Română de Drept”, nr. 5/1974;
63. Beligrădeanu, Ș., *Notă (II) la dec. civ. nr. 699/1995 a Curții de Apel Alba Iulia*, în „Dreptul” nr. 5/1996;
64. Beligrădeanu, Ș., *Notă (III) la sent. civ. nr. 8984/1978 a Judecătorei Timișoara*, în „Revista Română de Drept” (RRD) nr. 1/1980;
65. Beligrădeanu, Ș., *Răspunderea direcției regionale de căi ferate în cazul pierderii coletelor predate la depozitele „bagaje de mână”*, în „Dreptul”, nr. 1-2/1990;
66. Bellivier, F., Sefton-Green, R., *Force obligatoire et exécution en nature du contrat en droit français et anglais: bonnes et mauvaises surprises du comparatisme*, Mélanges J. Ghestin, 2001;
67. Bénabent, A., *Le montant du dépôt en garantie à restituer par le bailleur est-il soumis au nominalisme monétaire ? (note sous Civ. 3-eme, 21 juillet 1999)*, în „La Semaine Juridique. Édition générale” (JCP G.)1999;
68. Bénabent, A., *Droit civil. Les obligations*, Montchrestien, Paris, 1999;
69. Bénabent, A., *Droit civil. Les contrats spéciaux civils et commerciaux*, Montchrestien, Paris, 1999;
70. Bergel, J.- L., *La révision judiciaire des rentes viagères entre particuliers: une expérience économique et sociale dans le droit des contrats*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1973;
71. Bergel, J. L., *Différences de nature (égale) différence de régime*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1984;
72. Bergel, J.-L., Bruschi, M., Cimamonti, S., *Traité de droit civil sous la direction de Jacques Ghestin. Les biens*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2000;
73. Bernardini, P., *Hardship et force majeure*, Contratti commerciali internazionali e Principi

- Unidroit, 1997-2;
74. Bertel, J.-P., *L'accession artificielle immobilière*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994;
75. Bertolaso, S., *Régime de la réparation*, Juris – Classeur Civile, art. 1145 à 1155, fasc. 20
76. Bessières–Roques, I., Fournier, C., Hugues, H., Riche, F., *Expertise. Précis d'évaluation du préjudice corporel*, Edition l'Argus, Paris, 1997;
77. Bihl, P., *Le temps de la restitution dans le prêt à usage*, în *Mélanges offertes à Jean-Luc Aubert. Propos sur les obligations et quelques autres thèmes fondamentaux du droit*, Dalloz, Paris, 2005;
78. Birks, P., *An Introduction to the Law of Restitution*, Clarendon Press, Oxford, 1985;
79. Birks, P., *At the Expense of the Claimant: Direct and Indirect Enrichment in English Law*, <http://ouclf.iuscomp.org/articles/birks.shtml>;
80. Birks, P., *Unjust Enrichment and Wrongful Enrichment*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
81. Bîrsan, C., *Drept civil. Drepturile reale principale*, Editura ALL Beck, București, 2001;
82. Bizière, P., *La loi du 17 mai 1960 et l'évolution des indemnités relatives à l'exercice du droit d'accession, d'usufruit et de copropriété*, în „La Semaine Juridique. Édition générale” (JCP. G.), 1961;
83. Bocșan, M., *O încercare de reconsiderare a aplicării art. 494 din Codul civil*, în „Dreptul”, nr. 11/1998;
84. Boilă, R. L., *Culpa, „eterna doamnă” a răspunderii civile delictuale*, în „Revista Română de Drept Privat”, nr. 2/2010;
85. Boilă, R. L., *Răspunderea civilă delictuală subiectivă*, Editura CH Beck, București, 2009;
86. Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999;
87. Bonell, M. J., *An International Restatement of Contract Law: the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts*, 3rd ed., Transnational Publishers Inc., Ardsley New York, 2005;
88. Bonell, M. J., Bonelli, F., *Contratti commerciali internazionali e Principi Unidroit*, Milano, Giuffrè, 1997;
89. Bonell, M. J., *The CISG, European Contract Law and the Development of a World Contract Law*, The American Journal of Comparative Law, Vol 56 (2008);
90. Bonell, M. J., *The Role of Comparative Law in the Unification Process*, în „Revue pratique des sociétés”, 96 (1997);
91. Bonnecase, J., *Supplément la Traité théorique et pratique du droit civil de G. Baudry – Lacantinerie*, vol. III;
92. Borella, Fr., *La justice de Salomon. Réflexions sur le juste*, Mélanges en l'honneur du Professeur G. Peiser, Presses Universitaires de Grenoble, 1995;
93. Borghetti, J. S., *Les intérêts protégés et l'étendue des préjudices réparables en droit de la responsabilité civile extra-contractuelle*, în „Études offertes à G. Viney”, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2008;
94. Boroi, G., *Drept civil. Partea generală*, Editura ALL Beck, București, 1999;
95. Boroi, G., *Drept civil. Persoanele*, Editura All Beck, București, 2001;
96. Boudon, G., *Traité de sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1992;
97. Bousiges, A., *Les restitutions après annulation ou résolution d'un contrat*, thèse Poitiers, 1983;
98. Brenner, C., *L'acte conservatoire*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1999;
99. Brethe de la Gressaye, J., *Revue des thèses*, recenzie a lucrării lui B. Gross, *La notion d'obligation de garantie dans le droit des contrats*, Bibliothèque de droit privé , t. 42, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1964, în „Revue internationale de

- droit comparé”, nr. 1/1967;
100. Breton, A., *L'absence selon la loi du 28 décembre 1997. Variations sur le thème de l'incertitude*, în „Recueil Dalloz”, 1978, *Chronique*;
 101. Breton, A., Laroche-Gisserot, F., *Absence*, în „Répertoire civil Dalloz”;
 102. Burgard, M., *Enrichissement sans cause au sein du couple; quelles différences de régime entre époux, partenaires et concubins*, în „Revue de le Recherche Juridique – Droit prospectif” (RRJ.), 2009 – 2;
 103. Burzo, M. E., *Efectele devalorizării monetare în raporturile civile patrimoniale*, teză de doctorat, Universitatea „Babeş-Bolyai”, Facultatea de Drept, Cluj-Napoca, 1998;
 104. Cabella Pisu, L., *Garanzie e responsabilità nelle vendite commerciali*, Giuffrè Editore, Milano, 1983;
 105. Cabrillac, R., *Droit civil. Les régimes matrimoniaux*, Montchrestien, Paris, 2002;
 106. Cabrillac, R., *Le travail d'un époux sur un bien dans les régimes matrimoniaux*, în *Mélanges offertes à Christian Mouly*, livre I, Litec, Paris, 1988;
 107. Cadïet, L., *Sur les faits et les méfaits de l'idéologie de la réparation*, în „Mélanges offertes à P. Drai”, Dalloz, Paris, 2000;
 108. Calvez, J. Le, *L'usufruit des valeurs mobilières de capitalisations (ou les bois taillis du XX^e siècle)*, în „Recueil Dalloz” 1994, *Chroniques*;
 109. Cantacuzino, M. B., *Elementele dreptului civil*, Editura ALL Educațional, București, 1998;
 110. Căpățână, O., *Nulitatea actului juridic civil*, în *Tratat de drept civil, vol. I, Partea generală*, Editura Academiei, București, 1989;
 111. Căpățână, O., Ștefănescu, B., *Tratat de drept al comerțului internațional. Partea specială*, București, Editura Academiei R.S.R., 1987;
 112. Capitant, H., *Essai sur la subrogation réelle*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1919;
 113. Capitant, H., Juillot de la Morandière, L., Weill, A., *Les Grandes Arrêts de la Jurisprudence Civile*, Dalloz-Sirey, Paris, 1964;
 114. Carbonnier, J., *Droit civil. I. Les personnes. Personnalité, incapacités, personnes morales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000;
 115. Carbonnier, J., *Droit civil. Les biens*, Presses Universitaires de France, Paris, 1956;
 116. Carbonnier, J., *Droit civil. Les obligations*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995;
 117. Carbonnier, J., *Flexible droit*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 2001;
 118. Casella, G., *La risoluzione del contratto per eccessiva onerosità sopravvenuta*, Torino, Utet, 2001;
 119. Cassin, R., *Réflexions sur la résolution judiciaire des contrats pour inexécution*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1945;
 120. Catadela, A., (coord), Iacovino, C., Tavassi, V., Cassandro, T., *La donazione*, Giuffrè, Milano, 1996;
 121. Catala, N., *La nature juridique du paiement*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1961;
 122. Catala, P., *La jurisprudence, gardienne de l'égalité successorale*, în „Recueil Dalloz”, 1962, *Chroniques*;
 123. Catala, P., *La transformation du patrimoine dans le droit civil moderne*, „Revue trimestrielle de droit civil”, 1966;
 124. Cerban, A., *Nature et domaine d'application de la subrogation réelle*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1939;

125. Chakirian, L., *Comment la Cour de Cassation maintient-elle le principe de la réparation intégrale*, în „Recueil Dalloz”, 2001, *Jurisprudence*;
126. Chamoulaud–Trapiers, A., *Les fruits et les revenus en droit patrimonial de la famille*, Presses Universitaires de Limoges, 1999;
127. Chapuisat, F., *Vers une utilisation extensive de la subrogation réelle. A propos des lois du 13 juillet 1965 et 9 juillet 1971*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1973.
128. Charles, R., *Droit musulman*, Dalloz, Paris, 1982;
129. Charlin, *Communauté conjugale. Preuve des récompenses*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP N.) 2003;
130. Chartier, Y., *La date de l'évaluation du préjudice*, în „Responsabilité civile et assurance”, mai 1998;
131. Chavanne, A., *Essai sur la notion de compte en droit civil*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1947;
132. Chelaru, E., *Curs de drept civil. Drepturile reale principale*, Editura ALL Beck, București, 2000;
133. Chelaru, E., *Forța obligatorie a contractului, teoria impreviziunii și competența în materie a instanțelor judecătorești*, în „Dreptul” nr. 9/2003;
134. Chelcea, S., *Cum să redactăm*, Editura comunicare.ro, București, 2003;
135. Chevallier, J., *Observation sous Cass. Civ. 1^{re}*, 6 decembrie 1967, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1968;
136. Chieveley, R. G., *The Law of Restitution*, 3. ed., Sweet & Maxwell, London, 1986;
137. Chirică, D., *Natura juridică și valorificarea drepturilor constructorului pe terenul unui terț*, în „Revista română de drept”, nr. 1/1978;
138. Chirică, D., *Notă critică la decizia civilă nr. 423/1990 a Tribunalului Județean Cluj*, în „Dreptul”, nr. 1/1991;
139. Chirică, D., *Drept civil. Contracte speciale*, Editura Cordial Lex, Cluj-Napoca, 1994;
140. Chirică, D., *Drept civil. Succesiuni*, Editura Lumina Lex, București, 1996;
141. Chirică, D., *Drept civil. Contracte speciale*, Editura Lumina-Lex, București, 1997;
142. Chirică, D., *Posibilitatea exercitării acțiunii în revendicare de către un singur coindivizar*, în „Dreptul” nr. 11/1998;
143. Chirică, D., *Promisiunea unilaterală de a vinde și de a cumpăra*, în „Revista de drept comercial” nr. 9/1999;
144. Chirică, D., *Drept civil. Succesiuni și testamente*, Editura Rosetti, București, 2003;
145. Chirică, D., *Caracterul colectiv al rezervei și consecințele practice ale acestuia*, în „Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Series Iurisprudentia”, nr. 1/2003;
146. Chirică, D., *Raportul liberalităților*, în „Pandectele Române”, culegere de studii „140 de ani de la nașterea lui Constantin Hamangiu (1863 - 1932)”, supliment la nr. 1/2003;
147. Chirică, D., *Tratat de Drept civil. Contracte speciale. Vol. 1. Vânzarea și schimbul*, Editura C. H: Beck, București, 2008;
148. Chirică, D., *Darul manual*, în „Revista Română de Drept Privat”, nr. 6/2008;
149. Chirică, D., *Donațiile deghizate și indirecte*, în „Revista Română de Drept Privat”, nr. 3/2009;
150. Ciatti, A., *Retroattività e contratto. Disciplina negoziale e successione di norme nel tempo*, Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli, 2007;
151. Clive, E., *Restitution and Unjustified Enrichment*, în A. Hartkamp, M. Hesselink (ed.), *Towards a European Civil Code*, Kluwer Law International, Nijmegen, 1998;
152. Clive, E., *Unjust enrichment*, Towards a European Civil Code, *Kluwer Law International*, 2004;
153. Colin, A., Capitant, H., *Cours élémentaire de droit civil français*, vol. III, Dalloz,

- Paris, 1924;
154. Colin, A., Capitant, H., *Cours élémentaire de droit civil français*, vol. II, Dalloz, Paris, 1939;
155. Colin, A., Capitant, H., Juillot de la Morandière, L., *Curs elementar de drept civil francez*, vol. I, traducere de V. Cădere și I. Miloai, Monitorul Oficial și Imprimeriile Statului, București, 1940;
156. Collart-Dutilleul, F., Delebecque, Ph., *Contrats civils et commerciaux*, 8^{ème} édition Dalloz, Paris, 2007;
157. Colomer, A., *Droit civil. Les régimes matrimoniaux*, Litec, Paris, 1998;
158. Constantinesco, L. J., *La résolution des contrats synallagmatiques en droit allemand*, Rousseau & C. Editeurs, Paris, 1940;
159. Constantinesco, L.- J., *Tratat de drept comparat*, vol. III, Știința dreptului comparat, Editura ALL Beck, București, 2001;
160. Conte, Ph., *Faute de l'appauvri et cause de l'appauvrissement: reflexions hétérodoxes sur un aspect controversé de l'enrichissement sans cause*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1987;
161. Contijoch Pratdebesa, R., *Precario-comodato*, în „Revista Jurídica de Cataluña”, nr. 1/1999;
162. Contin, R., *Les règlements en nature dans les partages matrimoniaux*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1977;
163. Cornu, G., *La réforme des régimes matrimoniaux*, în „La Semaine Juridique. Édition générale (JCP G.)”, 1971;
164. Cornu, G., *Vocabulaire juridique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1990;
165. Cornu, G., *Les régimes matrimoniaux*, 5^e édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1989;
166. Cornu, G., *Un Code civil n'est pas un instrument communautaire*, în „Recueil Dalloz”, 2002, *Chroniques*;
167. Corral Talciani, H., Rodriguez Pinto, M.-S., *Disparition de personnes et présomption de décès, observations de droit comparé*, în *Revue internationale de droit comparé*, 2000;
168. Cosma, D., *Teoria generală a actului juridic civil*, Editura Științifică, București, 1969;
169. Costin, M. N., Costin, C. N., *Dreptul comerțului internațional. Partea specială*, Editura Argonaut, 1999;
170. Costin, M. N., Costin, M. C., *Mijloacele juridice prin care coproprietarul își poate apăra drepturile sale asupra bunului comun, în lumina Noului Cod civil*, în „Pandectele Române” nr. 8/2009;
171. Couturier, G., *La confirmation des actes nuls*, Bibliothèque des thèses, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1972;
172. Cristian, A., Baias, F., *Considerații referitoare la prețurile actuale ale locuințelor*, în „Dreptul” nr. 1/1993;
173. Dabin, J., *Une nouvelle définition du droit réel*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, nr. 1/1962;
174. Dagan, H., *The Distributive Foundation of Corrective Justice*, Michigan Law Review, Oct. 99, Vol. 98, Issue 1;
175. Dagot, M., *Réflexions sur l'article 1099-1 du Code civil (l'acquisition d'un bien par un époux au moyen des deniers donnés par l'autre à cette fin)*, în „La Semaine Juridique. Édition générale (JCP G.)”, 1971;
176. Danet, J., Lorvellec, L., *Les restitutions après l'annulation d'un contrat d'intégration agricole soumis à la loi du 6 juillet 1964*, în „Recueil Dalloz”, 1982, *Chroniques*;

177. Dannemann G., *Illegality as Defence Against Unjust Enrichment Claims*, <http://ouclf.iuscomp.org/articles/dannemann.shtml>;
178. Dannemann, G., *Unjust Enrichment by Transfer: Some Comparative Remarks*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
179. David, M., *Articolul 1909 din Codul civil față cu aparența*, în „Studia Universitatis Babeș-Bolyai”, Series Iurisprudentia, nr. 1/2005;
180. David, M., *Buna-credință și acțiunile de carte funciară*, în „Studia Universitatis Babeș-Bolyai”, Series Iurisprudentia, nr. 2/2006;
181. David, M., *Obligația de garanție*, în M. Mureșan (coord.), *Dicționar de drept civil*, Editura Cordial Lex, Cluj-Napoca, 2009;
182. David, R., *Le contrat en droit anglais*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1973;
183. David, V. *Les intérêts de sommes d'argent*, Université de Poitiers, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Poitiers, Paris, 2005;
184. Deak, Fr., Anghel, I., Popa, M., *Răspunderea civilă*, Editura Științifică, București, 1970;
185. Deak, Fr., Cărpenaru, S., *Contracte civile și comerciale*, Editura Lumina Lex, București, 1993;
186. Deak, Fr., *Tratat de drept civil. Contracte speciale*, Editura Actami, București, 1999;
187. Deak, Fr., *Tratat de drept succesoral*, Editura Actami, București, 1999;
188. de Blic, D., Lazarus, J., *Sociologie de l'argent*, Éditions La Découverte, Collection Repères, Paris, 2007;
189. Deboissy, F., *Le sort des constructions nouvelles édifiées par l'usufruitier: retour sur une controverse ancienne*, Études offertes au Doyen Philippe Simler, Dalloz, Litec, 2006;
190. Dechaumont-Cavalié, C., Quilici, S., *Les enjeux fiscaux de la cession d'usufruit temporaire envisagée comme technique de gestion du patrimoine immobilier professionnel*, în „La Semaine Juridique. Édition notariale (JCP N.)”, 2002;
191. Decottignies, R., *Les présomptions en droit privé*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1950;
192. Defrenois-Souleau, I., *La répétition de l'indu objectif*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1989;
193. Dejean de la Batie, N., *Appréciation in abstracto et appréciation in concreto en Droit civil français*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1965;
194. Dekkers, R., *La fiction juridique. Étude de droit romain et de droit comparé*, Sirey, Paris, 1935;
195. Deleanu, I., *Drepturile subiective și abuzul de drept*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1988;
196. Deleanu, I., *Părțile și terții. Relativitatea și opozabilitatea efectelor juridice*, Editura Rosetti, București, 2002;
197. Deleanu, I., *Problema constituționalității prevederilor art. 494 alin. ultim teza a doua din Codul civil*, în „Dreptul”, nr. 6/2002;
198. Deleanu, I., *Tratat de procedură civilă*, vol. II, Editura Servo-Sat, Arad, 2004;
199. Deleanu, I., *Ficțiunile juridice*, Editura All Beck, București, 2005;
200. Deleanu, I., *Considerații cu privire la prezumțiile juridice*, în „Pandectele Române”, culegere de studii „In honorem Corneliu Bîrsan, Liviu Pop”, Editura Rosetti, București, 2006;
201. Deleanu, I., Deleanu, S., *Considerații cu privire la clauza penală*, în „Suplimentul revistei Pandectele Române”, culegere de studii „140 de ani de la nașterea lui Constantin Hamangiu (1863 - 1932)”, supliment la nr. 1/2003, Editura Rosetti, București, 2003;

202. Deleanu, S., *Clauza de hardship*, în „Revista de Drept Comercial” nr. 9/1996;
203. Deleanu, S., *Despre modul de partajare la divorț a unei locuințe construite sau cumpărate cu sprijinul statului*, în „Dreptul” nr. 10-11/1991;
204. Delfini, F., *Artt. 1463/1466. Dell'impossibilita sopravvenuta*, Milano, Giuffrè, 2003, în *Il codice civile commentario*, diretto da Piero Schlesinger, Milano, Giuffrè, 1987;
205. Delfosse, A., Peniguel, J.-Fr., *La réforme des successions et des libéralités*, Litec, Paris, 2006;
206. Delgado Echeverria, J., *Contratos de obras y servicios*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
207. Delgado Echeverria, J., Parra Lucan, M.-A., *Las nulidades de los contratos*, Dykinson, Madrid, 2005;
208. Demogue, R., *Des obligations en général. Sources des obligations*, tome III, Librairie Arthur Rousseau, Paris, 1923;
209. Derouin, Ph., *Le paiement de la dette d'autrui. Répétition de l'indu et enrichissement sans cause*, în „Recueil Dalloz”, 1980, *Chroniques XXVIII*;
210. Derrida, F., *L'évaluation du préjudice au jour de la réparation*, în „La semaine juridique”, édition générale (JCP G.), 1951;
211. Descheemaeker, E., *La dualité des torts en droit français. Délits, quasi-délits et la notion de faute*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2010;
212. Despaux, A., *Les dévaluations monétaires*, Librairie des Sciences Politiques et Sociales Marcel Rivière, Paris, 1936;
213. Diaconescu, Ș., *Contractul-cadru de distribuție comercială*, Editura Universul Juridic, București, 2010;
214. Diamant, B., Luncean, V., *notă (critică) la dec. nr. 730/16.05.1994 a Curții de Apel Alba*, în „Dreptul”, nr. 9/1994;
215. Diana, A. G., *La nullità parziale del contratto*, Giuffrè Editore, Milano, 2004;
216. Dickson, B., *Unjust Enrichment Claims: A Comparative Overview*, Cambridge Law Journal, 54 (1), March 1995;
217. Djoudi, J., *La faute de l'appauvri: un pas de plus vers la subjectivisation de l'enrichissement sans cause*, în „Recueil Dalloz”, 2000, *Chroniques*;
218. Dockès, E., *Essais sur la notion d'usufruit*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1995;
219. Douchy, M., *La notion des quasi-contrats en droit positif français*, Editura Economica, Paris, 1997;
220. Draetta, U., *Les clauses de force majeure et de hardship dans les contrats internationaux*, în „Revue de droit des affaires internationales - International Business Law Journal”, 2002-1;
221. Drakidis, P., *La „subsidiarité”, caractère spécifique et international de l'action d'enrichissement sans cause*, în „Revue internationale de droit comparé”, 1961;
222. Druma, M., Râmniceanu, R. P., *Lichidarea datorilor agricole și urbane*, Editura Vreamea, f.a, p. 81 – 91;
223. Dumitru, M., *Regimul juridic al dobânzii moratorii*, Editura Universul Juridic, București, 2010;
224. Dupeyron, Ch., *La régularisation des actes nuls*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1973;
225. Duquesne, J., *L'in integrum restitutio ob dolum*, în „Mélanges Paul Fournier”, Paris, Sirey, 1929;
226. Durand, H., Ballon, R. J., Hosmalin, G., L'Huillier, J., Roth, J.- P., *Les systèmes*

- monétaires et bancaires étrangers*, Cujas, Paris, 1986;
227. Durand, J. M., *La dette de valeur*, thèse Paris II, 1972;
 228. Durkheim, E., *Regulile metodei sociologice*, București, Editura Științifică, 1974;
 229. Dworkin, R., *Le positivisme*, în „Droit et société”, nr. 1/1985;
 230. Edelman, J. J., *Unjust Enrichment, Restitution and Wrongs*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
 231. Einhorn, T., *The Expansion of Israeli Unjust Enrichment Law: The Mixed Blessings of a Mixed Legal System*, în „Aufbruch nach Europa”, Mohr Siebeck, Tübingen, 2001;
 232. Eiselen, S., *A Comparison of the Remedies for Breach of Contract under the CISG and South African Law*, în „Aufbruch nach Europa”, Mohr Siebeck, Tübingen, 2001;
 233. Eisenmann, Ch., *Intervention*, în *Le problème des fictions en droit civil*, Travaux de l'Association Henri Capitant, Paris, 1947;
 234. Eliescu, M., *Unele probleme privitoare la prescripția extinctivă în cadrul unei viitoare reglementări legale*, în „Studii și cercetări juridice”, nr. 1/1956;
 235. Eliescu, M., *Efectele căsătoriei cu privire la raporturile patrimoniale dintre soți*, în (col.) *Căsătoria în dreptul R.P.R.*, Editura Academiei, București, 1964;
 236. Eliescu, M., *Răspunderea civilă delictuală*, Editura Academiei, București, 1972;
 237. Eliescu, M., *Curs de succesiuni*, Editura Humanitas, București, 1997;
 238. Enache, M., *Notă la dec. civ. nr. 681/1986 a Tribunalul Județean Vaslui*, în „Revista Română de Drept” (RRD) nr. 5/1987;
 239. Esmein, P., *De l'évaluation de l'indemnité due à l'occasion de certaines acquisitions ou restitutions de biens*, în „Gazette du Palais”, 1960;
 240. Rouvière, F., *L'évaluation des restitutions après annulation ou résolution de la vente*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2009;
 241. Fabre-Magnan, M., *Le mythe de l'obligation de donner*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1996;
 242. Fabre-Magnan, M., *Propriété, patrimoine et lien social*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1998;
 243. Fages, B., Mestre, J., *Conséquences de l'annulation*, note sous Cass. Civ. 3^{ème}, 2 oct. 2002, în *Revue Trimestrielle de Droit Civil* 2003;
 244. Farjat, G., *L'ordre public économique*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1963;
 245. Fauvarque-Cosson, B., Mazeaud, D., *Pensée juridique française et harmonisation européenne du droit*, Société de Législation Comparée, Paris, 2003;
 246. Fayard, M.-C., *Les impenses*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1969;
 247. Fekete, Gh., *Unele aspecte ale raporturilor patrimoniale dintre soți în lumina Codului familiei*, în „Legalitatea Populară”, nr. 6/1955;
 248. Fenet, P.-A., *Recueil complet des travaux préparatoires du code civil*, tome 13^e, Paris, 1827;
 249. Ferreira, G., *La situation du tiers convenu dans le gage*, în „Répertoire du Notariat Defrénois”, 2004;
 250. Filipescu, I. P., *Tratat de dreptul familiei*, Editura ALL, București, 1998;
 251. Florescu, G., *Nulitatea actului juridic civil*, Editura Hamangiu, București, 2008;
 252. Bien Fl., *La nature et l'étendue de la réparation: La distinction entre la réparation de l'intérêt positif et l'intérêt négatif (Art und Umfang des Schadensersatzes: Negatives und positives Interesse)*, [http://www.univ-paris1.fr/IMG/pdf/9eme_cours - La distinction entre l interet negatif et positif.pdf](http://www.univ-paris1.fr/IMG/pdf/9eme_cours_-_La_distinction_entre_l_interet_negatif_et_positif.pdf);
 253. Florian, E., *Căsătoria în legislația României și a Republicii Moldova*, Editura Sfera

- Juridică, Cluj-Napoca, 2006;
254. Florian, E., *Dreptul familiei*, Editura Limes, Cluj-Napoca, 2003;
255. Flour, J., *Pot-pourri autour d'un arrêt (Cass. Civ. 1^{re}, 15 fevr. 1973)*, art. 30854, în „Répertoire du notariat Defrénois, 1975”;
256. Flour, J., Aubert, J.-L., *Droit civil. Les obligations, 2. Le fait juridique*, Librairie Armand Colin, Paris, 1998;
257. Flour, J., Champenois, G., *Les régimes matrimoniaux*, Armand Colin, Paris, 2001;
258. Flour, J., Aubert, J.-L., *Droit civil. Les obligations. 1. L'acte juridique*, Armand Colin, Paris, 2002;
259. Flucus, D., *Discuții*, în „Revista de drept comercial” nr. 12/1999;
260. Fontaine, M., Viney G., (coord.) *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant, Bruxelles, 2001;
261. Fontaine, M., *Les dispositions relatives au hardship et à la force majeure*, în „Contratti commerciali internazionali e Principi Unidroit”, 1997-2;
262. Foriers, P. A., *La caducité des obligations contractuelles par disparition d'un élément essentiel à leur formation*, Bruylant, Bruxelles, 1998;
263. Fossier, Th., *La réforme des protection des majeurs*, în „La Semaine Juridique, Édition générale (JCP. G.)”, 2007;
264. Frattarolo, V., *L'azione di arricchimento nella giurisprudenza*, Cedam, Padova, 1974;
265. Freyria, Ch., *Les moyens d'éviter, dans les contrats de mariage, les conséquences de la dépréciation monétaire*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1951;
266. Freyria, Ch., *Nullité du contrat de travail et relation du travail*, în „Droit Social”, 1960;
267. Fruth Oprișan, D.-M., *Examen teoretic al practicii Tribunalului Suprem în materia partajului (I)*, în „Revista română de drept”, nr. 5/1988;
268. Fruth Oprișan, D.-M., *Examen teoretic al practicii Tribunalului Suprem în materia partajului (II)*, în „Revista română de drept”, nr. 7/1988;
269. Fruth–Oprișan, D. M., *Executarea în natură a obligației de a face*, în „Revista română de drept”, nr. 8/1986;
270. Galașiu, N., Reindl, O., *Reglementarea juridică a depunerilor la CEC*, în „Justiția Nouă”, nr. 6/1965;
271. Gallo, P., *Arricchimento senza causa e quasi contratti: I rimedi restitutori*, în R. Sacco (coord.), *Trattato di diritto civile, Le fonti delle obbligazioni*, Torino, Utet, 2008;
272. Gallo, P., *Unjust Enrichment: A Comparative Analysis*, 40 American Journal of Comparative Law, 1992;
273. Gallo, P., *I rimedi restitutori in diritto comparato*, în R. Sacco (coord.), *Trattato di diritto comparato*, Torino, Utet, 1997;
274. Gallo, P., *Remedies for Unjust Enrichment in the History of Italian Law and in the Codice Civile*, în E. J. H. Schrage, *Unjust Enrichment. The Comparative Legal History of the Law of Restitutions*, Duncker & Humblot, Berlin, 1999;
275. Gallo, P., *Il codice civile commentario*, diretto da Piero Schlesinger, Milano, Giuffrè, 2002;
276. Gallo, P., *Arricchimento senza causa*, Artt. 2041-2042, în *Il Codice Civile Commentario* fondatto e già diretto da P. Schlesinger, continuato da F. D. Busnelli, Giuffrè editore, Milano, 2003;
277. Gandolfi, G., (coord.), *Code Européen des Contrats*, 2ème édition, Milano – Dott. A. Giuffrè Editore, 2001;
278. Garcia Cantero, G., *Bicentenario festivo del Code Civil, retencencias francesas ante la codificación europea... Y ¿en España?*, în „Revista Jurídica del Notariado”, nr. 51/2004;

279. Garcia Cantero, G., *Estudios de Derecho Comparado*, El Justicia de Aragón, Zaragoza, 2010;
280. Gaudemet, E., *Théorie générale de l'obligation*, Dalloz, Paris, 2003;
281. Gaudemet, E., *Théorie générale des obligations*, Sirey, Paris, 1937;
282. Gaudemet, J., *Droit privé romain*, Montchrestien, Paris, 2001;
283. Gautier, P. -Y., *L'électricien court-circuité, ou comment l'on n'échappe pas facilement au marché à forfait*, note sous Cass. Civ. 3^e, 3 iulie 1991, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1992;
284. Gautier, P. Y., *Le moment de l'éviction: la garantie du vendeur exclue des dettes de valeur*, notă sub Cass. Civ. 3^e, 16 janvier 1991, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1992;
285. Gautier, P. Y., *Observation sous Cass. Civ. 1^{re}*, 12 ianuarie 1994, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994, 878;
286. Gautier, P.-Y., *Du terme judiciaire: la Cour de Cassation unifie le regime de l'obligation de restitution, dans les deux sortes de prêt, à usage et de consommation, lorsqu'ils sont à durée indéterminée*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1999;
287. Gautier, P.-Y., *En l'absence de l'écrit, il faut croire tout ce que declare le depositaire: indivisibilité de l'aveu*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2005;
288. Gautier, P.-Y., *Restitution de la chose prêtée au fils de famille (marié), dans le commodat à terme indéterminé*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1994;
289. Gautier, P.-Y., *Toute la Cour de cassation n'est pas acquise au revirement: sur le droit de l'emprunteur de conserver ou non la chose aussi longtemps que bon lui semble*, note sous Cass. Civ. 3^{me}, 2 mai 2000, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2000;
290. Gautier, P.-Y., *Triomphe du matérialisme: le cadavre humain est un «meuble» à conserver*, (observation sous Cass. civ. 2^{eme}, 17 juillet 1991), în „Revue trimestrielle de droit civil” 1992;
291. Geamănu, R. Gh., *Clauza de hardship în contractele comerciale internaționale*, Editura Hamangiu, București, 2007;
292. Gebler, M.-J., *Les obligations alternatives*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1969;
293. Genicon, Th., *La résolution du contrat pour inexécution*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2007;
294. Gény, Fr., *Science et technique en droit privé positif: nouvelle contribution à la critique de la méthode juridique*, vol. 3, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1925;
295. Gergen, M. P., *What Renders Enrichment Unjust?*, în „Texas Law Review”, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
296. Gerota, D., *La théorie de l'enrichissement sans cause dans le Code civil allemand (Ungerechtfertigte - Bereicherung). Étude de Droit Comparé*, Librairie de Jurisprudence Ancienne et Moderne, Paris, 1923;
297. Gh. Comăniță, *Probleme actuale privind ipoteca convențională*, în „Dreptul” nr. 2/1998;
298. Gherasim, D., *Buna-credință în raporturile juridice civile*, Editura Academiei, București, 1981;
299. Gherasim, D., *Teoria generală a posesiei în dreptul civil român*, Editura Academiei, București, 1986;
300. Gherasim, D., *Îmbogățirea fără cauză în dauna altuia*, Editura Academiei Române, București, 1993;
301. Ghestin, J., Goubeaux, G., Fabre-Magnan, M., *Traité de droit civil. Introduction générale*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1994;

302. Ghestin, J., *Traité de droit civil. Les obligations. La formation du contrat*, 3^{ème} éd, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1993;
303. Ghestin, J., Jamin, C., Biliau, M., *Traité de droit civil. Les effets du contrat*, 2^{éd}, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1994;
304. Ghestin, J., Jamin, Chr., Biliau, M., *Traité de droit civil. Les obligations. Les effets du contrat*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2001;
305. Ghestin, J., Viney, G., Jourdain, P., *Traité de droit civil. Les effets de la responsabilité*, 2^{éd}, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2001;
306. Ghestin, J., *L'effet rétroactif de la résolution des contrats à exécution successive*, în „Mélanges P. Raynaud”, 1985;
307. Ghestin, J., *L'erreur du solvens, condition de la répétition de l'indu*, în „Recueil Dalloz”, 1972, Chroniques XLIV;
308. Ghestin, J., *Traité de droit civil. Le contrat: formation*, 2^{éd}, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1988;
309. Ghinea, M. L., *Unele probleme referitoare la dreptul de retenție*, în „Revista Română de Drept” nr. 11/1983;
310. Giglio, F., *La actio de in rem verso nel sistema del codice civile*, în „Rivista di Diritto Civile”, 2000;
311. Giglio, F., *Restitution for Wrongs: a Comparative Analysis*, <http://ouclf.iuscomp.org/articles/giglio.shtml>;
312. Gilliard, L. O., *La disparition de l'enrichissement: Étude comparée des droits allemand et suisse*, Librairie Droz, Genève, 1985;
313. Gilson, B., *Inexécution et résolution en droit anglais*, Bibliothèque des thèses tome XC, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, 1969;
314. Ginossar, S., *Pour une meilleure définition du droit réel et du droit personnel*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, nr. 4/1962;
315. Girard, Fr., *Manuel élémentaire de droit romain*, Dalloz, Paris, 2003;
316. Giurcă, Gr., *Teoria impreviziunii – rebus sic stantibus – în dreptul civil (I)*, în „Dreptul” nr. 10-11/1993;
317. Goicovici, J., *Formalism substanțial și libertate contractuală în dreptul privat contemporan*, în „Studia Universitatis Babeș – Bolyai”, nr. 2 – 4/2002;
318. Gordley, J., *Impossibility and Changed and Unforeseen Circumstances*, The American Journal of Comparative Law, vol. 52, 2004;
319. Goré, F., *L'enrichissement aux dépens d'autrui, source autonome et générale d'obligations en droit français: Essai d'une construction technique*, Paris, Librairie Dalloz, 1949;
320. Goubeaux, G., *La règle de l'accessoire en droit privé*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1969;
321. Goubeaux, G., *Traité de droit civil sous la direction de Jacques Ghestin, Les personnes*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, 1989;
322. Gout, O., *Le juge et l'annulation du contrat*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1999;
323. Gray, K. J., *Droit de la famille*, în J. A. Jolowicz (coord.), *Droit anglais*, Dalloz, Paris, 1992;
324. Gréau F., *Recherches sur les intérêts moratoires*, Defrénois, Paris, 2006;
325. Grimaldi, M., *La fiducie: réflexion sur l'institution et sur l'avant-projet de loi qui la consacre*, în „Répertoire du notariat Defrénois”, 1991;
326. Grimaldi, M., *Droit civil. Successions*, Litec, Paris, 2001;
327. Grosskopf, O., *Protection of Competition Rules Via the Law of Restitution Texas*

- Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
328. Grua, Fr., *Monnaie. Nature de la monnaie*, Juris-Classeur Civil, art. 1235 à 1270, fasc. 60;
329. Grua, Fr., *Prêt à usage. Obligations de l'emprunteur*, Juris-Classeur Civil, Art. 1880 à 1887, fasc. 20;
330. Grzegorzczak, C., *Le concept de bien juridique; l'impossible définition?*, în „Archives de Philosophie du Droit”, 1979;
331. Guéguen, J. - M., *Le renouveau de la cause en tant qu'instrument de justice contractuelle*, în „Recueil Dalloz”, 1999;
332. Guelfucci - Thibierge, C., *Libres propos sur la transformation du droits des contrats*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1997;
333. Guelfucci - Thibierge, C., *Nullité, responsabilité et restitutions*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1992;
334. Guettier, Ch., *Note sous Cons.Etat, 08.07.1998*, în „Recueil Dalloz”, 1999;
335. Guggenheim, D., *L'invalidité des actes juridique en droit suisse et comparé*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1970;
336. Guidec, R. Le, *Communautés. Récompenses. Évaluation*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP N.) 1994;
337. Guidec, R. Le, *Régimes matrimoniaux*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP N.) 1996;
338. Guimbellot, R., *A propos de la date d'évaluation des biens faisant l'objet d'une attribution préférentielle*, în „Répertoire du notariat Defrénois”, 1979, art. 32144;
339. Guitton, H., *La monnaie*, Dalloz, Paris, 1971;
340. Häcker, B., *Proprietary Restitution after Impaired Consent Transfers: a Generalised Power Model*, Cambridge Law Journal, 68(2), July 2009;
341. Hage-Chachine, F., *Essai d'une nouvelle classification des droits privés*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, nr. 4/1982;
342. Hamangiu, C., *Codul civil adnotat, cu textul art. corespunzător francez, italian și belgian: cu trimiteri la doctrina franceză și română și jurisprudența completă de la 1869-1925*, Editura All Beck, București, 2001;
343. Hamangiu, C., Georgean, N., *Codul civil adnotat*, vol. III (Art. 813 - 1072), Editura Socec & co, S. A. R., București, 1929;
344. Hamangiu, C., Rosetti-Bălănescu, I., Băicoianu Al., *Tratat de drept civil român*, Editura All, București, 1996, vol. I;
345. Hamangiu, C., Rosetti-Bălănescu, I., Băicoianu, Al., *Tratat de drept civil român*, Editura ALL, București, 1998, vol III;
346. Hamangiu, C., Rosetti-Bălănescu, I., Băicoianu, Al., *Tratat de drept civil român*, vol. II, Editura All Beck, București, 2002;
347. Hanga, V., Bob, M. D., *Iustiniani Institutiones. Instituțiile lui Iustinian*, Editura Universul Juridic, București, 2009;
348. Hanga, V., Bob, M. D., *Drept privat roman*, Editura Rosetti, București, 2005;
349. Harosa, M, *Discuții privind posesia ca modalitate de dobândire a dreptului de proprietate asupra bunurilor mobile*, în „Studia Universitatis Babeș-Bolyai, Series Iurisprudentia”, nr. 1/2001;
350. Hart, H. L. A., *Conceptul de drept*, CEU Press, Chișinău, 1999;
351. Hartkamp, A. S., *Unjustified enrichment and conditio indebiti in European Community law*, The Future of European contract law, Kluwer Law International, 2007;
352. Hauser, J., *L'absent ou le disparu social: être ou ne pas être, voilà la question?*, (obs. sous Cass. Soc. 27 ianuarie 1994), în „Revue trimestrielle de droit civil” 1995;

353. Hauser, J., *La disparition*, (obs. sous Cass. Civ. 1^{re}, 14 martie 1995), în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1995;
354. Hauser, J., *La présomption d'absence n'est pas rétroactive*, (obs. sous Cass. Soc. 18 iulie 1997), în „Revue trimestrielle de droit civil” 1998;
355. Hauser, J., *L'absence présumée et la présence réelle*, (obs. sous CE, 16 decembrie 1998), în „Revue trimestrielle de droit civil” 1999;
356. Hauser, J., *Tranches de vie des concubins, observation sous Cass. Civ. 1^{re}, 17 octombrie 2000*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2001, p. 111;
357. Hauser, J., *Ni à même feu, ni à même transport!, observation sous Cass. Civ. 1^{re}, 2 mai 2001*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2001, p. 565;
358. Hauser, J., *Le franchissement du Styx: Le présumé absent est-il mort ou vivant?* (obs. sous Cass. Civ. 2^e, 31 mai 2005), în „Revue trimestrielle de droit civil” 2005;
359. Hauser, J., *Le conjoint présumé absent est mort ou vivant ... selon le cas!*, obs. sous Cass. Civ. 2^e, 20 septembrie 2005, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2006;
360. Hauser, J., *Fonctionnement de la tutelle: responsabilité de l'État*, obs. sub Cass. Civ. 1^{re}, 4 iulie 2006, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2006;
361. Hebraud, P., *Observation sur la notion du temps dans le droit civil*, în „Mélanges P. Kayser”, tome 2, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1979;
362. Hedley, S., *Unjust Enrichment*, Cambridge Law Journal, 54(3), November 1995;
363. Hochart, C., *La garantie d'éviction dans la vente*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1993;
364. Hogg, M. A., *Lowlands to Low Country: Perspectives on the Scottish and Dutch Law of Unjustified Enrichment*, vol 5.1 Electronic Journal Of Comparative Law, (March 2001), <http://www.ejcl.org/ejcl/51/art51-1.html>;
365. Holban, M., *Dobânzi. Penalități. Practică judiciară*, Editura Hamangiu, București, 2007;
366. Honorat, J., *Les indexations contractuelles et judiciaires*, în „Études offertes à J. Flour”, Répertoire du notariat Defrénois, Paris, 1979;
367. Hubert, M., *Observations sur la nature et la validité de la clause d'échelle mobile*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1947;
368. Huet, J., *Un bienfait de l'histoire: la subrogation opérée par le débiteur pour le remboursement anticipé d'un prêt d'argent en cas de baisse des taux d'intérêt*, în „Recueil Dalloz” 1999, *Chorniques*;
369. Ilie, A. G., *Notă la sentința civilă nr. 322/11.01.2001 a Judecătoriei Sectorului 1 București*, „Pandectele Române” nr. 3/2001;
370. Ionașcu, A., *La copropriété par appartements*, în „Études offertes à René Rodière”, Dalloz, Paris, 1981;
371. Ionașcu, A., *Anularea hotărârii de declarare a morții unei persoane a cărei moarte reală a fost constată anterior prin deces*, în „Legalitatea Populară”, nr. 11/1960;
372. Ionașcu, A., *Copropriété par appartements et copropriété horizontale*, în „Studia Universitatis Babeș - Bolyai, Series Iurisprudentia”, 1971;
373. Ionașcu, Tr., *Patrimoniul, funcțiile și caracterele sale juridice în dreptul civil al R.P.R.*, în „Justiția Nouă”, nr. 2/1961;
374. Ionașcu, Tr., Barasch, E. A., *La conception de la nullité des actes juridiques dans le droit civil socialiste roumain*, Editura Academiei, București, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1978;
375. Ionașcu, Tr., Brădeanu, S., *Drepturile reale în R.S.R.*, Editura Academiei, București, 1978;
376. Ionescu, L., *Relațiunile între Banca Națională a României și Stat, 1880 – 1935*,

- București, f. editură, 1935;
377. Isărescu, M., *Etalon - valoare sau materie*, în *Dicționar juridic de comerț exterior*, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1986;
378. Isărescu, M., Murgu, N., *Aurul, mit și realitate*, Editura Junimea, Iași, 1981;
379. Jambu-Merlin, M. R., *Essai sur la retroactivité dans les actes juridiques*, "Revue trimestrielle de droit civil", 1945;
380. Jamin, Ch., *L'oublié et la science. Regard partiel sur l'évolution de la doctrine privatiste à la charnière des XIX^e et XX^e siècles*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994;
381. Jaubert, P., *Deux notions du droit des biens: la consomptibilité et la fongibilité*, „Revue trimestrielle de droit civil”, 1945;
382. Jeandidier, W., *L'exécution forcée des obligations contractuelles de faire*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1976;
383. Jinga, V., *Moneda și problemele ei contemporane*, vol. I, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1981;
384. Josserand, L., *Cours de droit positif français, tome I, Théorie générale du droit et des droits, les personnes, la famille, la propriété et les autres droits réels principaux*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1932;
385. Josserand, L., *Cours de droit positif français, tome II, Théorie générale des obligations, les principaux contrats du droit civil, les suretés*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1933;
386. Jourdain, P., *Le point de départ des intérêts moratoires en cas de condamnation judiciaire à une indemnité*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1988;
387. Jourdain, P., *Date d'évaluation du dommage: principe et dérogations*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1991;
388. Jourdain, P., *Illustration du principe de la réparation intégrale du préjudice économique, observation sous Cass. Civ. 2, 22 ianuarie 2009*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2009;
389. Jourdain, P., *Evaluation du dommage corporel: les pertes de gains professionnels pendant la période d'incapacité temporaire de travail doivent être actualisée au jour du jugement (revirement de jurisprudence)*, observation sous Cass. Civ. 2, 12 mai 2010, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2010;
390. Jourdain, P., *Les sommes perçues par la victime en exécution d'un jugement annulé ne peuvent être réévaluées avant leur déduction de l'indemnité définitive*, note sous Cass. Civ., 2^e 25.03.1991, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1991;
391. Jugastru, C., *Repararea prejudiciilor nepatrimoniale*, Editura Lumina Lex, București, 2001;
392. Julienne, F., *La gestion des biens pour autrui. Contribution à l'élaboration d'une théorie générale*, în „Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif”, nr. 2008 – 3;
393. Kante, A., *L'obligation de restitution dans les rapports privés en droit sénégalais*, PENANT, Revue Trimestrielle de Droit Africain, n° 862, janvier-mars 2008;
394. Kearney, R., *On Paul Ricœur: The Owl of Minerva*, Ashgate, Hampshire, 2004;
395. Kessler, G., *Restitutions en nature et indemnité de jouissance* (note sous Cass. Mixte, 9 iulie 2004), în „La Semaine Juridique. Édition Générale” (J.C.P. G.), 2004;
396. Keynes, J. M., *Les effets sociaux des fluctuations de la valeur de la monnaie (1923)*, în *Essais sur la monnaie et l'économie. Le cris de Cassandra*, Traduction de Michel Pannof, Éditions Payot, Paris, 1971;
397. Kocsis, J., *Unele considerații privind executarea în natură a obligațiilor de a face*, „Revista de drept comercial” nr. 3/1999;
398. Kocsis, J., *Sanctiunea neexecutării obligațiilor civile contractuale*, teză de doctorat,

- Cluj-Napoca, 2003;
399. Kötz, H., *Comparative Law in Germany today*, în „Revue Internationale de Droit Comparé”, 1999;
400. Kötz, H., Zweigert, K., *An Introduction to Comparative Law*, third revised edition, translated by Tony Weir, Clarendon Press, Oxford, 1998;
401. Kuknmunch, O., *L'influence de la dépréciation monétaire sur le patrimoine familial*, în P. Durand (coord.), *Influence de la dépréciation monétaire sur la vie juridique privée*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1961;
402. La Marnierre, E. S. de, *De la date d'évaluation des biens dans le partage*, în „Recueil Dalloz” 1967, *Chroniques XXVI*;
403. Labarthe, F., Noblot, C., *Le contrat d'entreprise, Traité des contrats sous la direction de J. Ghestin*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 2008;
404. Lacruz Berdejo, J. L., (coord.) *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
405. Laithier, Y.-M., *Étude comparative des sanctions de l'inexécution du contrat*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 2004;
406. Laithier, Y.-M., *L'évaluation des restitutions consécutives à l'annulation du contrat* (note sous Cass. ch. mixte, 9 novembre 2007), în „Revue des contrats” nr. 2/2008;
407. Lamarche, T., *L'accession différée: une nouvelle approche des grandes classifications*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2005;
408. Lambert-Faivre, Y., *Le droit du dommage corporel*, Dalloz, Paris, 1993;
409. Lambert-Faivre, Y., *L'évolution du dommage après le jugement*, în „Responsabilité civile et assurance”, mai 1998;
410. Lambert-Faivre, Y., *Dommage corporel, Mieux réparer l'irréparable*, în „Études offertes à G. Viney”, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2008.
411. Lando, O., *Termination for Breach of Contract in the CISG, the Principles of European Contract Law, the Unidroit Principles of International Commercial Contracts and Chinese Law*, The Future of European contract law, Kluwer Law International, 2007;
412. Lando, O., *Have the PECL Been a Success or a Failure*, în „European Review of Private Law”, nr. 3-2009;
413. Lando, O., *Some Features of the Law of Contract in the Third Millennium*, www.cbs.dk);
414. Lapoyade-Deschamps, C., *Dommages et intérêts*, în Répertoire civil Dalloz;
415. Larroumet, C., *Droit civil. Les obligations*, Tome 3, 4^{ème} éd, Economica, Paris, 1998;
416. Larroumet, Ch., note sous Cass. Com., 09.04.1996, în „Recueil Dalloz” 1996;
417. Lasok, D., *Polish Civil Law*, Editura A.W. Sijthoff, Leyden, 1980;
418. Laude, A., *La fongibilité*, în „Revue trimestrielle de droit commercial”, 1995;
419. Laude, A., *L'obligation de minimiser son dommage existe-t-elle en droit français?*, în „Petites affiches”, nr. 232/2002;
420. Le Goff, J., *La Bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Hachette, Paris, 1986;
421. Le Roy, M., *L'évaluation du préjudice corporel*, Litec, Paris, 1998;
422. Lerond, S., *Divergences en matière de rapport à succession de dons manuels de sommes d'argent*, în „Droit et Patrimoine”, nr. 106/2002;
423. Leroyer, A. M., *Les fictions juridiques*, thèse Paris II, 1995;
424. Letowska E., *Unjust Enrichment in Eastern European Countries*, Chapter 4, Vol. 10. Restitution - unjust enrichment and negotiorum gestio; Mohr (Paul Siebeck) Martinus Nijhoff, Tübingen, Dordrecht, 1995;

425. Levasseur, A., *Le droit américain*, Dalloz, Paris, 2004;
426. Levasseur, A. A., *Le contrat en droit américain*, Dalloz, Paris, 1996;
427. Lévy, J.-P., *Histoire des obligations*, Litec, Paris, 1995;
428. Lévy, J.-Ph., Castaldo, A., *Histoire du droit civil*, Dalloz, Paris, 2002;
429. Libchaber, R., *Recherches sur la monnaie en droit privé*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1992;
430. Libchaber, R., *Entre monnaies et médailles, les pièces de collection*, în „Recueil Dalloz” 2000, *Jurisprudence*;
431. Libchaber, R., *Note sous Cass. Civ. 3^e, 21 mars 2000, art. 37399*, în „Repertoire du notariat Defrénois”, n^o 18/2001;
432. Lisevici, A., *Clauza de impreviziune*, în „Dreptul”, nr. 6/2010;
433. Loussouarn, Y., *La condition d'erreur du solvens dans la répétition de l'indu*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1949;
434. Lucas-Puget, A.-S., *Essai sur la notion d'objet du contrat*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 2005;
435. Lulă, I., *Unele probleme privind noțiunea de patrimoniu*, în „Dreptul” nr. 1/1998;
436. Lulă, I., *Contribuții la studiul răspunderii civile*, Editura Cordial Lex, Cluj-Napoca, 1997;
437. Lulă, I., *Observații asupra răspunderii pentru fapta altuia reglementată de art. 1434 alin. 2 din Codul civil*, în „Dreptul”, nr. 7/2001;
438. Lulă, I., *Opinii privitoare la posibilitatea exercitării acțiunii în revendicare de către un singur coproprietar*, în „Dreptul”, nr. 4/2002;
439. Lulă, I., *Observații asupra subrogației reale cu titlu particular*, *Dreptul* nr. 10/2004;
440. Luminoso, A., *La compravendita*, G. Giappichelli Editore, Torino, 2008;
441. Luna Serrano, A., *El arrendamiento de cosas*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
442. Lupan, E., *Drept civil. Partea generală*, Editura Argonaut, 1997, Cluj-Napoca;
443. Lupulescu, D., *Dreptul de proprietate comună pe cote-părți și aplicațiile sale practice*, Editura Științifică, București, 1973;
444. Lupulescu, D., *Dreptul de proprietate comună a soților*, Casa de editură și presă „Șansa”, București, 1993;
445. Luțescu, G., *Teoria generală a drepturilor reale. Teoria patrimoniului. Clasificarea bunurilor. Drepturile reale principale*, București, 1947;
446. Lutzescio, G., *Théorie et pratique des nullités. Tome I. Nullité des actes juridiques à caractère patrimonial*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1938;
447. MacQueen, H. L., *Illegality and Immorality in Contracts: Towards European Principles*, în *Towards a European Civil Code*, Kluwer Law International, 2004;
448. Mahé, C.B.P., E. Hondius, *Les sanctions de l'inexécution en droit néerlandais*, în *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant-Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles-Paris, 2001;
449. Malaurie, M., *Les restitutions en droit civil*, CUJAS, Paris, 1991;
450. Malaurie, Ph., *Note sous C. Ap. Paris, 19 noiembrie 1966*, în „Recueil Dalloz”, 1967;
451. Malaurie, Ph., *Les restitutions en droit civil. Cours de doctorat*, Paris II, 1973 – 1972;
452. Malaurie, Ph., *Note sous Cass. Civ. 3^e, 17 octobre 1973, art. 30792*, în „Repertoire du notariat Defrénois”, 1974;
453. Malaurie, Ph., *Note sous Cass. Civ. 3^e, 17.10.1974*, în „Recueil Dalloz”, 1974;

454. Malaurie, Ph., *Le droit civil des restitutions*, Cours de droit civil de DES, Paris II, 1974-1975;
455. Malaurie, Ph., *Baisse des taux d'intérêt, prêts à long terme et renégociation*, în „Recueil Dalloz” 1998, *Chroniques*;
456. Malaurie, Ph., *La réforme des successions et des libéralités*, în „Répertoire du notariat Defrénois”, 2006;
457. Malaurie, Ph., Aynès, L., *Les régimes matrimoniaux*, Cujas, Paris, 1994;
458. Malaurie, Ph., Aynès, L., *Cours de droit civil. Les obligations*, tome IV, éd. Cujas, Paris, 1997;
459. Malaurie, Ph., Aynès, L., Theyry, Ph., *Les biens. La publicité foncière*, Cujas, Paris, 1998;
460. Malaurie, Ph., Aynès, L., *Droit civil. Les successions. Les libéralités*, Defrénois, Paris, 2008;
461. Malaurie, Ph., Aynès, L., *Les personnes. La protection des mineurs et des majeurs*, 4^e éd., Defrénois, 2009;
462. Marchesini, C., *L'impossibilità sopravvenuta*, Giuffrè editore, Milano, 2008;
463. Marín Pérez, P., în *Comentarios al Código Civil y Compilaciones forales*, M. Albaladejo, S. Diez Alabart (directores), Tome XXII, Vol. 1^o. Artículos 1740 a 1808 del Código civil, Editorial Edesa, Madrid, 1982;
464. Marly, P. G., *Fongibilité et volonté individuelle. Étude sur la qualification juridique des biens*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2004;
465. Markesinis, B., *La notion de consideration dans la common law*, în „Revue Internationale de Droit Comparé”, nr. 4/1983;
466. Marniere, D. de la, *Du paiement par un époux séparé de biens du prix de l'acquisition faite par son conjoint*, în „Gazette du Palais”, 1979, *Doctrine*;
467. Marnierre, E. S. de la, *De la date d'évaluation des biens dans le partage*, în „Recueil Dalloz Sirey” 1967, *Chroniques*, XXVI;
468. Marnierre, E. S., *Observations sur l'indexation comme mesure de valeur*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1977;
469. Marrone, M., *Instituzioni di diritto romano*, Palumbo, Palermo, 1998;
470. Martin, L., *Le rapport aux successions en cas de dons de sommes d'argent*, în „La Semaine Juridique. Édition Notariale”, 1991;
471. Martin, R., *Le refoulement de la cause dans les contrats à titre onereux*, în „La semaine juridique. Édition générale (JCP. G.)”, 1983;
472. Marty, G., Raynaud, P., *Droit civil. Introduction générale à l'étude du droit et des institutions judiciaires. Les personnes*, Tome I, Sirey, Paris, 1961;
473. Marty, G., Raynaud, P., *Droit civil. Les obligations*, Sirey, Paris, 1962;
474. Marty, G., Raynaud, P., *Droit civil. Les régimes matrimoniaux*, Sirey, Paris, 1986;
475. Marty, G., Raynaud, P., Jourdain, P., *Les biens*, Dalloz, Paris, 1995;
476. Mateuț, Gh., *Procedura penală. Partea specială*, Vol. II, Ed. Lumina Lex, București, 1998;
477. Mather, H., *Restitution as a Remedy for Breach of Contract: the Case of the Partially Performing Seller*, în „Yale Law Journal”, nr. 92, 1982-1983;
478. Mathieu, M., Pillebout, J.-F., *Cadre de partage de communauté et clauses particulières relatives aux récompenses*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP N.) 1994, *Doctrine*;
479. Mathieu-Izorche, M. L., *Prêt à usage: un nouvel équilibre?*, în „Recueil Dalloz” 2001, *Jurisprudence*, (comentariu la Cass. Civ. 3^{me}, 2 mai 2000);
480. Maury, F., *L'état liquidatif d'indivision*, în „Études à la mémoire de Christian

- Lapoyade-Deschamps”, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2003;
481. Maury, J., *Essai sur le rôle de la notion d'équivalence en droit civil français*, t. I, thèse Paris, 1920;
 482. Maury, J., *Le droit patrimonial de la famille dans le roman français du XIX^e siècle*, Mélanges M. Cabrillac, Litec, Paris, 1999;
 483. Mazeaud, D., *Le juge et le contrat, Variations optimistes autour d'un couple illégitime*, în „Mélanges offerts à Jean Luc Aubert”, Dalloz, 2005;
 484. Mazeaud, H., *L'absorption des règles juridiques par le principe de responsabilité civile*, în „Dalloz Hebdomadaire”, 1935, *Commentaires*;
 485. Mazeaud, H., Mazeaud, L., Mazeaud, J., Chabas, Fr., *Leçons de droit civil*, tome 1, vol. 2, *Les personnes. La personnalité. Les incapacités*, 8^e éd., Montchrestien, Paris, 1997;
 486. Mazeaud, H., Mazeaud, L., Mazeaud, J., Chabas, Fr., *Leçons de droit civil. Obligations*, tome II, premier volume, Montchrestien, Paris, 1995;
 487. Mazeaud, H., Mazeaud L., *Leçons de droit civil*, tome IV, vol. 1, *Régimes matrimoniaux*, Montchrestien, Paris, 1969;
 488. Mazeaud, H., Mazeaud, L., Tunc, A., *Traité théorique et pratique de la responsabilité civile délictuelle et contractuelle*, t. III, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1934;
 489. Mazeaud, L., *L'évaluation du préjudice et la hausse des prix en cours d'instance*, în „La semaine juridique”, édition générale (JCP G.), 1947;
 490. Mazilu, D., *De la Bretton Woods la moneda unică europeană – un proces complet cu elemente contradictorii, având un important impact asupra comerțului mondial*, în” *Revista de drept comercial*” nr. 11/1999;
 491. Mazilu, D., *Dreptul comerțului internațional. Partea specială*, Editura Lumina - Lex, București, 2000;
 492. McInnes, M., *Enrichments and reasons for restitution: protecting freedom of choice.(Canada)*, în „McGill Law Journal (Canada)”, 2003;
 493. McInnes, M., *Reflections on the Canadian Law of Unjust Enrichment: Lessons from Abroad*, în „The Canadian Bar Review”, vol. 78, 1999;
 494. Medrea, N. M., *Natura juridică a contractului de întreținere*, în „Studia Universitatis Babeș - Bolyai, Series Iurisprudentia”, 1969;
 495. Mercoli, S., *La retroactivité dans le droit des contrats*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2001.
 496. Mestre, J., *Le gérant d'affaires ne saurait prétendre à une rémunération, Observations* sous Cass.com., 15.12.1992, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1993;
 497. Mestre, J., *Répétition de l'indu et erreur du solvens, observation* sous Assemblée plénière, 02.04.1993. în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1993;
 498. Mestre, J., *Des restitutions consécutives à l'annulation ou à la résolution d'un contrat, observation* sous Cass. Civ. 3^{ème}, 26 ianuarie 1994, în „Revue trimestrielle de droit civil” 1994;
 499. Mestre, J., *Observation* sous Cass. Com., 29 martie 1994, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994;
 500. Mestre J., Fages, B., *Conséquences de l'annulation, observation* sous Cass. Civ. 1^{ère}, 11 iunie 2002, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2003;
 501. Mestre J., Fages, B., *Les effets de la résolution du contrat, observation* sous Cass. Civ. 1^{ère}, 11 martie 2003, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2003;
 502. Mestre, J., Fages, B., *Un grand arrêt relatif aux pourparles, observation* sous Cass. Com, 26 noiembrie 2003, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2004;
 503. Mestre, J., Fages, B., *Les restitutions et rien que les restitutions, observation* sous Ch.

- Mixte, 9 iulie 2004, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2005;
504. Mestre, J., Fages, B., *L'après-pourparles peut provoquer un enrichissement sans cause, observation sous* Cass. civ. 2^e, 13 iulie 2004, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2005;
505. Mestre, J., Fages, B., *Clause resolutoire: jusqu'ou doit aller la loyauté du créancier, observation sous* Cass. Civ. 3, 28 septembrie 2005 în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2006;
506. Meurisse, R., *La réparation du dommage causé par une perte d'argent*, în „Gazette du Palais”, 1955, 2, *Doctrine*;
507. Micescu, I., *Curs de drept civil*, Editura All Beck, București, 2000;
508. Michaels, R., *The Functional Method of Comparative Law*, în M. Reimann, R. Zimmermann, *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford University Press, 2006;
509. Mihai, Gh. G., *Inevitabilul drept*, Editura Lumina-Lex, București, 2002;
510. Mihai, L., *Notă (II) la dec. civ. nr. 851/1981 a Tribunalul Județean Arad*, în „Revista Română de Drept” (RRD) nr. 12/1982;
511. Mihai, L., *Răspunderea locatarului pentru incendiu*, în „Revista Română de Drept”, nr. 3/1984;
512. Mistretta, P., *La durée du prêt: entre pouvoir du juge et liberté contractuelle*, în „La Semaine Juridique. Edition Générale” (JCP G.) 2000;
513. Moirin, G., *Communauté. Récompense. I. Evaluation. II. Intérêts, (note sous C. Appel Paris, decizia din 17 mai 1977 și C. Appel Paris, decizia din 16 martie 1978)*, în „Répertoire du notariat Deffrénois 1979”;
514. Moisson-Chatagnier, S., *La nouvelle appréciation du comportement fautif de l'appauvri dans l'enrichissement sans cause*, în „Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif”, nr. 3, 2005;
515. Molfessis, N., *La notion de principe dans la jurisprudence de la Cour de Cassation, observation sous* Cass. Civ. 1^{ère}, 15 mai 2001, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2001;
516. Monateri, P. G., *Critique et différence. Le droit comparé en Italie*, Revue Internationale de Droit Comparé, 1999;
517. Monier, R., *Manuel élémentaire de droit romain*, tome I, Aalen, Scientia Verlag, reeditat de Editura Montchrestien, Paris, 1977;
518. Morançais-Demeester, M.- L., *La responsabilité des personnes obligées à restitution*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1993;
519. Moreau, M., *La majoration des rentes viagères en cas d'aliénation de la contrepartie*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1977;
520. Mosset Iturraspe, J., *Interpretacion economica de los contratos*, Rubinzal-Culzoni Editores, Buenos Aires, 1994;
521. Moșoiu, M., *De l'enrichissement injuste: Étude de droit comparé*, Duchemin, Paris, 1932;
522. Motica, R., I., Lupan, E., *Teoria generală a obligațiilor civile*, Editura Lumina-Lex, București, 2008;
523. Motica, R., I., Moțiu, F., *Contracte civile: teorie și practică judiciară*, Editura Lumina-Lex, București, 2004;
524. Motica, R., I., *Izvoarele obligațiilor civile*, în L. Pop, R. I. Motica, *Teoria generală a obligațiilor*, Editura Alma Mater Timisiensis Mirton, Timișoara, 2001;
525. Motica, R., I., Moțiu, F., *Contractul de vânzare-cumpărare: teorie și practică judiciară*, Editura Lumina-Lex, București, 1999;
526. Mousseron, J. M., «*Responsable mais pas coupable*» - *La gestion des risques d'inexécution du contrat*, Mélanges offertes à Ch. Mouly, livre II, Litec, Paris, 1998;

527. Muir Watt, H., *Globalization and Comparative Law*, în Reimann, M., Zimmermann, R., *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford University Press, 2006;
528. Muir Watt, H., *Propos liminaires sur le prestige du modèle américain*, Archives de Philosophie du Droit (APD), *L'américanisation du droit*, Tome 45, Dalloz, Paris, 2001;
529. Munteanu, R., *Clauza de hardship și teoria impreviziunii în dreptul comparat*, (I), (II), în „Revista Română de Studii Internaționale”, nr. 7-8/1988 și nr. 9-10/1988.
530. Munteanu, R., *Elemente de tehnică juridică privind adaptarea contractelor de comerț exterior*, Editura Academiei, București, 1990;
531. Mureșan, M., *Obiectul contractului*, în M. N. Costin, M. Mureșan, V. Ursa, *Dicționar de drept civil*, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1980;
532. Nicolae, M., *Prescripția extinctivă*, Editura Rosetti, București, 2004;
533. Noica, C., *Jurnal filozofic*, ediția a III-a, Humanitas, București, 2002;
534. Norma, P., *Dictionnaire chronologique des papes*, Maxi-Livres, 2003;
535. Niyonzima, M., *L'indexation de la pension alimentaire après divorce: l'exemple de quatre législations issues du Code Napoléon: Burundi, Belgique, France, Pays-Bas*, în „Revue de Droit International et de Droit Comparé”, nr. 1 - 2/1987;
536. Olaru, I., Zărnescu, C., *Unele probleme de drept în legătură cu valorificarea terenurilor cultivabile*, în „Studii și cercetări juridice”, nr. 1/1984;
537. Olmo, P. Del, *Cour de Cassation, 1ère civ., 3 février 2004 – Un prêt à usage à durée indéterminée consenti pour un usage permanent, le prêteur pouvait y mettre fin à tout moment, et si oui sous quelle(s) condition(s)?, Spanish Case Note*, în „European Review of Private Law”, nr. 3/2007;
538. van Ommeslaghe, P., *La rigueur contractuelle et ses tempéraments selon la jurisprudence de la Cour de Cassation de Belgique*, în „Mélanges Ghestin”, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2001;
539. Ourliac, P., Malafosse, J. de, *Histoire du droit privé. Les biens*, Thémis, Presses Universitaires de France, Paris, 1971;
540. Overstake, J. F., *Essai de classification des contrats spéciaux*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1968;
541. Page, H. de, *Traité élémentaire de droit civil belge*, t. III, Livre III, 1^{ère} partie, 1936;
542. Pagliantini, S., *La risoluzione di contratti di durata*, Giuffrè Editore, Milano, 2006;
543. Palmer, G. E., *History of Restitution in Anglo-American Law*, Chapter 3, *International Encyclopedia of Comparative Law*, Vol. 10. Restitution - unjust enrichment and negotiorum gestio / Peter Schlechtriem, chief ed., 1989;
544. Patarin, J., *Le problème de l'équivalence juridique des résultats*, thèse, Paris, 1952;
545. Patarin, J., Morin, G., *La réforme des régimes matrimoniaux*, Tome I, *Statut fondamental et régime légal*, Defrénois, Paris, 1971;
546. Patarin, J., *Fixation de la date de jouissance divise et réactualisation des évaluations en cas d'attribution préférentielle*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1987;
547. Patarin, J., *Impenses nécessaires et plus-value procurée aux biens indivis aux frais d'un indivisaire*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1987;
548. Paulin, C., *La clause résolutoire*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1996;
549. Pédamon, M., *Les incidences de la réforme monétaire de 1948 sur le droit interne des obligations en Allemagne Occidentale*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1956;
550. Penneau, J., *Corps humain* în „Répertoire Civil Dalloz”;
551. Perelman, Ch., *Droit, morale et philosophie*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris 1968;

552. Perillo, J.M., *Force majeure and hardship under the Unidroit Principles of International Commercial Contracts*, Contratacion internacional, 1998-4;
553. Perrouchot-Triboulet, V., *L'indu à trois*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2003;
554. Pesenti, E., *Il contratto atipico di posteggio*, <http://www.diritto.it/materiali/civile/pesenti.html>;
555. Petel, Ph., *Les obligations du mandataire*, Litec, Paris, 1988;
556. Petit, S., *Du sort des substituts de salaires en cas de liquidation de la communauté*, (note sous Cass. Civ. 1^{re}, dec. din 26 septembrie 2007), în „Petites Affiches” nr. 235/23 noiembrie 2007;
557. Petrescu, R., *Considerații teoretice și practica asupra contractului de vânzare cu clauză de întreținere*, în „Studii și Cercetări Juridice”, nr. 1/1982;
558. Pfersmann, O., *Le droit comparé comme interpretation et comme théorie du droit*, Revue Internationale de Droit Comparé, 2001;
559. Philippe, C., *La récompense retrouve son sens originaire de juste indemnisation*, în „Revue Lamy droit civil”, 2008, p. 45;
560. Picod, Y., *L'obligation de coopération dans l'exécution du contrat*, în „La Semaine Juridique. Edition Générale”, (JCP G.) 1988;
561. Piédelièvre, A., *Quelques réflexions sur la maxime "Quod nullum est, nullum producit effectum"*, Mélanges P. Voirin, 1966;
562. Piedelièvre, S., *Les fruits et les revenus en droit patrimonial de la famille*, în „Revue de la Recherche Juridique - Droit prospectif (RRJ)”, 1994;
563. Pierre-François, G. - L., *La notion de dette de valeur en droit civil*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1975;
564. Piettre, A., *L'Economie allemande contemporaine (Allemagne occidentale) 1945-1952*, Librairie de Médecis, Paris, 1952;
565. Pignarre, G., *A la redécouverte de l'obligation de praestare*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2001;
566. Pignarre, G., *À la redécouverte de l'obligation de praestare*, în „Revue trimestrielle de droit civil” 2001;
567. Pillebout, J. F., *Observations pragmatiques sur les dettes de valeur*, în „Mélanges dédiées à Dominique Holleaux”, Litec, Paris, 1990;
568. Pillebout, J. F., *Réflexions sur le droit d'usufruit*, în „La Semaine Juridique. Édition notariale (JCP N.)” 1977, *Doctrine*;
569. Pimont, S., *Conséquences de l'annulation d'un contrat de vente d'immeuble: restitution et responsabilité après l'annulation (note sous Cass. Ch. mixte, 9 iulie 2004)*, în *Petites Affiches*, 16 mai 2005, n° 96;
570. Pinna, A., *La mesure du préjudice consécutif à l'exécution d'une obligation de non-concurrence illicite*, în „La semaine juridique. Édition générale (JCP. G.)”, 2006;
571. Pinna, A., *La mesure du préjudice contractuel*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2007;
572. Pivniceru, M. M., Gaiță, M., *Principalele acțiuni în justiție izvorâte din contractul de întreținere și prescripția extintivă privitoare la acestea*, în „Dreptul”, nr. 8/2003;
573. Pivniceru, M. M., Moldovan, C., *Contractul de întreținere. Practică judiciară*, Editura Hamangiu, București, 2006;
574. Pivniceru, M. M., Protea, G., *Nulitățile actului juridic civil. Practică judiciară*, Editura Hamangiu, București, 2006;
575. Planiol, M., Ripert, G., Boulanger, J., *Traité élémentaire de droit civil*, vol. 1, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1948;
576. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*, tome I-II, Librairie

- Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1952;
577. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*. Tome III. *Les biens*, par Picard, M., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1952;
578. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*. Tome IV. *Les successions*, par Maury, J., Vialleton, H., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1956;
579. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*. Tome VI și VII, *Les obligations*, par Esmein, P., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1952 și 1954;
580. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*. Tome VIII. *Les régimes matrimoniaux* par Nast M., et Boulanger, J., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1957;
581. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*, Tome X, *Contrats civils, partie 1*, par Hamel, J., Givord F., Tunc A., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1956;
582. Planiol, M., Ripert, G., *Traité pratique de droit civil français*. Tome XI. *Contrats civils, partie 2*, par Rouast, A., Savatier, R., Lepargneur, J., Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1954;
583. Poisson-Drocourt, E. *Les restitutions entre les parties consécutives à l'annulation d'un contrat*, în „Recueil Dalloz”, 1983;
584. Ponsard, A, *La loi du 3 juillet 1971 sur le rapport à succession, la réduction pour atteinte à la réserve et les partages d'ascendant*, în „Recueil Dalloz”, 1973, *Chroniques*;
585. Pop, L., *Aspecte teoretice și practice privind repararea prejudiciului prin echivalent bănesc în cadrul răspunderii civile delictuale*, în M. Mureșan (coordonator), *Dinamica relațiilor sociale reglementate de lege, oglindită în teoria și practica dreptului*, Centrul de științe sociale, Cluj-Napoca, 1988;
586. Pop, L., Ursa, F., *Contribuția practicii judiciare la stabilirea unor noi criterii și modalități de determinare a întinderii reparației în cadrul răspunderii civile delictuale*, în „Studia Universitatis Babeș-Bolyai, Series Jurisprudentia”, nr. 2/1989;
587. Pop, L., *Unele aspecte în legătură cu răspunderea pentru prjudiciile cauzate prin acte administrative ilegale*, în „Dreptul” nr. 9/1994;
588. Pop, L., *Dreptul de proprietate și dezmembrămintele sale*, Editura Lumina Lex, București, 1996;
589. Pop, L., *Drept civil român. Teoria generală a obligațiilor*, Editura Lumina Lex, București, 1998;
590. Pop, L., *Răspunderea civilă*, în L. Pop, R. I. Motica, *Teoria generală a obligațiilor*, Editura Alma Mater Timisiensis Mirton, Timișoara, 2001;
591. Pop, L., *Câteva considerații generale referitoare la categoria datoriiilor de valoare*, în „Dreptul” nr. 9/2002;
592. Pop, L., *Tratat de Drept civil. Obligațiile. Vol. I, Regimul juridic general*, Editura C.H. Beck, București, 2006;
593. Pop, L., Harosa, M., *Drept civil. Drepturile reale principale*, Editura Universul Juridic, București, 2006;
594. Pop, L., *Încercare de sinteză a principalelor teorii referitoare la fundamentele contractului, cu privire specială asupra teoriei autonomiei de voință și teoriei solidarismului contractual*, în „Revista Română de Drept Privat”, nr. 5/2007;
595. Pop L. *Scurte considerații cu privire la analiza economică a contractului, Teoria „Efficient Breach of Contract”*, în „Dreptul”, 11/2007;
596. Pop, L., *Tratat de Drept civil. Obligațiile. Vol. II, Contractul*, Editura Universul

- Juridic, București, 2009;
597. Pop, L., *Reglementările Noului Cod civil cu privire la repararea prejudiciului în cazul răspunderii delictuale*, în „Dreptul”, nr. 6/2010;
598. Popa, I. F., *Remediile neexecutării contractului de vânzare-cumpărare din perspectiva Convenției de la Viena privind vânzarea internațională de mărfuri, (I)*, în „Revista Română de Drept Privat”, nr. 2/2008;
599. Popa, I.-F., *Discuții privind cauza imorală și ilicită în raporturile juridice contractuale dintre concubini*, în „Dreptul”, nr. 10/2001;
600. Popescu, R., *Reducțiunea liberalităților excesive*, în „Pandectele Române”, culegere de studii „140 de ani de la nașterea lui Constantin Hamangiu (1863 - 1932)”, supliment la nr. 1/2003;
601. Popescu, T. R., *Dreptul comerțului internațional*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1983;
602. Popescu, T., Anca, P., *Teoria generală a obligațiilor*, București, Ed. Științifică, 1968;
603. Popineau-Dehaullon, C., *Les remèdes de justice privée à l'inexécution du contrat. Étude comparative*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2008;
604. Popp, Șt. I., *Recenzie la lucrarea „Efectele războiului asupra contractelor în jurisprudența Germaniei, Franței, Angliei și Americii de Nord”* de Dr. Kegel, G., Dr. Rupp, H., Zweigart, K., în „Pandectele Române”, 1941, Partea a IV-a;
605. Pradel, X., *Le préjudice dans le droit de la responsabilité*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence Paris, 2004;
606. Pradelle, G. de la, *Les conflits de lois en matière de nullités: Du droit interne français au droit international privé*, Paris, Dalloz, 1967;
607. Precigout, A., *La réforme des régimes matrimoniaux. Application de la Loi n. 65-570 du 13 juillet 1965*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP. N.) 1966, I;
608. Prescure, T., Schiau, I., *Actualizarea pretențiilor și evaluarea daunelor în materie comercială*, în „Revista de drept comercial” nr. 12/1999;
609. Răchită, M. E., *Implicațiile teoretice și practice ale devalorizării monetare în raporturile de răspundere civilă delictuală*, în „Studii de drept românesc”, nr. 2/1994;
610. Radouant, M. J., *De l'estimation des biens compris dans un partage*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1925;
611. Răducanu, D.-R., *Reactualizarea creanțelor ca urmare a fluctuațiilor monetare*, „Dreptul” nr. 8/2003;
612. Rams Albesa, J., *El contrato de renta vitalicia*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
613. Rams Albesa, J., *La donacion*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
614. Ranieri, F., *Les sanctions de l'inexécution du contrat en droit allemand*, în *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant-Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles-Paris, 2001;
615. Ranouil, V., *La subrogation réelle en droit civil français*, Bibliothèque de droit privé, t. 187, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1985;
616. Raynaud, P., *Les dettes de valeur en droit français*, Mélanges Brethe de la Gressaye, Editura Bière, Bordeaux, 1967;
617. Raynaud, P., *Prefață la G.-L. Pierre-François, La notion de dette de valeur en droit civil*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1975;

618. Reghini I., Diaconescu, Ș., *Introducere în dreptul civil*, vol. I, Editura Sfera Juridică, Cluj-Napoca, 2004;
619. Reghini, I., Diaconescu, Ș., Vasilescu, P., *Introducere în dreptul civil*, vol. II, Editura Sfera Juridică, Cluj-Napoca, 2007;
620. Reghini, I., *Nulitatea actului juridic*, teză de doctorat, Cluj-Napoca, 1983;
621. Reifergeiste, S., *Pour une obligation de minimiser le dommage*, Presse Universitaires d'Aix-Marseille, 1999;
622. Reimann, M., Zimmermann, R., *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford University Press, 2006;
623. Reinecker, H., *L'influence de la dépréciations monétaires sur le droit des obligations*, Editions du C. N. R. S., Paris, 1982;
624. Remy, Ph., *La „responsabilité contractuelle”: histoire d'un faux concept*, „Revue trimestrielle de droit civil”, 1997;
625. Riccobono, S., *La gestione degli affari altrui e l'azione di arricchimento nel diritto moderno*, în *Rivista di Diritto Commerciale*, 1917;
626. Ricœur, P., *D'un supçon à l'autre*, în A. Spire (coordonator), *L'Argent. Pour une réhabilitation morale*, Éditions Autrement, Paris, 1992;
627. Rigalle-Dumetz, C., *La résolution partielle du contrat*, Dalloz, Paris, 2003;
628. Rimke, J., *Force majeure and hardship: Application in International Trade Practice with specific regard to the CISG and the UNIDROIT Principles of International Contracts*, în „Review of the Convention on Contracts for the International Sale of Goods”, 2001-3;
629. Ripert, G., Boulanger, G., *Traité de droit civil*, tome 1, Sirey, Paris, 1956;
630. Ripert, G., *La règle morale dans les obligations civiles*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1949;
631. Ripert, G., Roblot, R., *Traité de Droit Commercial*, tome 2, L.G.D.J., Paris, 1992;
632. Ripert, L., *La réparation du préjudice dans la responsabilité délictuelle*, Dalloz, Paris, 1933;
633. Rivero Hernández, F., *El saneamiento*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
634. Rivero Hernández, F., *El mandato*, în J. L. Lacruz Berdejo, *Elementos de derecho civil. II. Derecho de obligaciones. Volumen Segundo. Contratos y cuasicontratos. Delito y cuasidelito*, Jose Maria Bosch Editor, Barcelona, 1995;
635. Rives, G., *Subrogation réelle à titre particulier et propriété immobilière*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1968;
636. Rizeanu, D., *Regimul juridic al bunurilor comune ale foștilor soți pe timpul dintre data desfacerii căsătoriei și data împărțirii lor*, în „Justiția Nouă”, nr. 8/1965;
637. Rochfeld, J., *Résolution et exception d'inexécution*, în *Les concepts contractuels français à l'heure des Principes du droit européen des contrats*, sous la direction de P. Rémy-Corlay et D. Fenouillet, Dalloz, Paris, 2003;
638. Roland, H., Boyer, L., *Locutions latines du droit français*, Litec, Paris, 1998;
639. Roland, H., *Regards sur l'absence du terme extinctif dans les contrats succesifs*, în *Mélanges offertes au Professeur Pierre Voirin*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1966;
640. Romain, J.-F., *Copropriété et autonomie de la volonté: de la copropriété volontaire à titre principal et de l'application de l'article 815 du Code civil*, în M. Hanotiau, N. Watté, *Les copropriétés*, Bruylant, Bruxelles, 1999;
641. Romani, M.- A., *La faute de l'appauvri dans l'enrichissement sans cause et dans la répétition de l'indu*, în „Recueil Dalloz”, 1983, *Chroniques XXIII*;

642. Rose, F., *Blackstone's Statutes on Contract, Tort & Restitutions*, Oxford University Press, 2009-2010;
643. Roșioru, F., *Natura juridică a datoriilor de valoare*, (I), în „Revista de Drept Privat”, Chișinău, 4/2003;
644. Roșioru, F., *Natura juridică a datoriilor de valoare*, (II), în „Revista de Drept Privat”, Chișinău, 4/2003;
645. Roșioru, F., *Accepțiunea clasică asupra naturii juridice a datoriilor de valoare*, în „Revista Română de Drept al Afacerilor”, nr. 5/2005;
646. Roșioru, F., *Considerații asupra naturii juridice a datoriilor de valoare*, în „Pandectele Române”, nr 5/2005;
647. Roșioru, F., Considerații privind executarea silită în natură a obligațiilor contractuale, în „Revista de Drept Internațional Privat și Drept Privat Comparat”, 2006;
648. Roșioru, F., *Datoriile de valoare, principiu reformativ al obligațiilor pecuniare*, în Dreptul nr. 4/2006;
649. Roșioru, F., *Ipostaze ale datoriilor de valoare*, în „Dreptul” nr. 6/2006;
650. Rouast, A., *L'enrichissement sans cause et la jurisprudence civile*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1922;
651. Rouhette, G., *La révision conventionnelle du contrat*, în „Revue Internationale de Droit Comparé”, 1986;
652. Roujou de Boubée, M.-E., *Essai sur la notion de réparation*, Bibliothèque de Droit Privé, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1974;
653. Rudden, B., Juilhard, Ph., *La théorie de la violation efficace*, în „Revue Internationale de Droit Comparé”, nr. 4/1986;
654. Sacco, R., *La buona fede nella teoria dei fatti giuridici di diritto privato*, G. Giapichelli editore, Torino, 1965;
655. Sacco, R., *La comparaison juridique au service de la connaissance du droit*, Paris, Economica, 1991;
656. Safta-Romano, E., *Practica instanțelor judecătorești din județul Vaslui cu privire la contractul de întreținere*, în „Revista Română de Drept” (RRD) nr. 7/1987;
657. Safta-Romano, E., *Sinteză de practică judiciară privind contractul de împrumut*, în „Revista Română de Drept” nr. 4/1988;
658. Safta-Romano, E., *Considerații teoretice și practice referitoare la regimul juridic al fructelor*, în „Revista română de drept”, nr. 3/1989;
659. Saint-Alary, R., *Fruits*, în „Répertoire de droit civil Dalloz”;
660. Saint-Jours, Y., *Calcul des rentes: prise en compte des éléments du salaire non déclarés par l'employeur*, în „Recueil Dalloz”, 2002, *Jurisprudence*;
661. Saleilles, R., *École historique et droit naturel*, Revue trimestrielle de droit civil, 1902;
662. San Miguel Pradera, L. P., *Resolución del contrato por incumplimiento y modalidades de su ejercicio*, Fundación Beneficentia et Peritia Iuris, Madrid, 2004;
663. Saugat, J.-F., *Le commodat, un prêt bien accomodant*, în „Revue des contrats”, 2006;
664. Savatier, R., *Dépréciation monétaire et vie juridique des contrats*, în „Recueil Dalloz” 1972, *Chroniques*, I;
665. Savatier, R., *Le vocabulaire du nouvel article 1469 C. C. français «dépense faite - profit subsistant – valeur empruntée» dans le régime de communauté conjugale de la loi du 13 juillet 1965* în *Problèmes de droit contemporain. Mélanges Louis Baudouin sous la direction de Adrian Popovici*, Presses Universitaires de Montréal, 1974;
666. Savatier, R., *Note sous Cass. Civ. 1^{re}, 15 februarie 1973 (Communauté entre époux.*

- Indivision post-communautaire*), în „Recueil Dalloz”, 1975. II;
667. Savatier, R., *Peut-on remédier dans le contrat de mariage à l'insécurité causée dans les rapports entre époux par l'instabilité de la monnaie ?*, în „Répertoire du notariat Defrénois” 1948;
668. Savaux, E., *La fin de la responsabilité contractuelle?*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1999;
669. Savatier, R., *La théorie des obligations – vision juridique et économique*, Dalloz, Paris, 1967;
670. Scalisi, V., *Il diritto europeo dei rimedi: invalidità e inefficacia*, Rivista di Diritto Civile, 2007;
671. Schatzmiller, J., *Shylock revu et corrigé. Les juifs, les chrétiens et le prêt d'argent dans la société médiévale*, Les Belles Lettres, Paris, 2000;
672. Schlechtriem, P. H., *Restitution and Unjust Enrichment in Europe*, European Review of Private Law, 9 (2001);
673. Schmidt, J., *Libres propos sur la valeur vénale et le prix d'un immeuble ancien*, în „Petites Affiches” nr. 97/2003;
674. Schmidt-Szalewski, J., *Les conséquences de l'annulation d'un contrat*, în „La semaine juridique. Édition générale (JCP G.)”, 1989;
675. Schrage Eltjo, J. H.(ed.), *Unjust Enrichment: The Comparative Legal History of the Law of Restitution*, 2nd edition, Duncker & Humblot, Berlin, 1999;
676. Schwenger, I. H., *Restitution of Benefits in Family Relationships*, Chapter 12, *International Encyclopedia Of Comparative Law*, Vol. 10. *Restitution - unjust enrichment and negotiorum gestio* / Peter Schlechtriem, chief ed.;
677. Şerban, D. D., *Scurte considerații privind admisibilitatea revendicării bunului comun de către un singur coproprietar*, în „Pandectele Române” nr. 10/2009;
678. Sériaux, A., *La notion juridique du patrimoine. Brèves notations civilistes sur le verbe avoir*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994;
679. Sériaux, A., *Heurs et malheurs de l'esprit du système: la théorie du patrimoine d'Aubry et Rau*, în „Revue de la Recherche Juridique - Droit prospectif”, nr. 1-2007;
680. Serinet, Y.-M., *L'effet rétroactif de la résolution pour inexécution en droit français*, în *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant-Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles-Paris, 2001;
681. Serinet, Y.-M., *L'effet rétroactif de la résolution pour inexécution en droit français*, în M. Fontaine, G. Viney (dir.), *L'inexécution du contrat. Comparaisons franco-belges*, Bruylant, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles, Paris, 2001;
682. Serinet, Y.-M., *Faut-il «restituer» la jouissance du bien après annulation ou résolution du contrat de vente?*, în „Recueil Dalloz” 2003, *Jurisprudence*;
683. Serinet, Y.-M., *Les domaines respectifs de la remise en état par voie de restitution et de réparation*, în *Études offertes à Geneviève Viney*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2008;
684. Serinet, Y.-M., *Restitution et réparation après annulation d'un contrat de vente*, în *Contrats et obligations. Droit des obligations, Chronique sous la direction de J. Ghestin*, (notă sub Cass. Ch. Mixte, 9 iulie 2004), în „La Semaine Juridique. Édition Générale” (J.C.P. G.), 2004, I, 173, p. 1959;
685. Seube, J. B., *Résolution ou résiliation des contrats à exécution successive* (note sous Cass. civ. 3^e, 30 avril 2003), în „Revue des contrats”, nr. 2/2004;
686. Seube, J.-B., *Obligation de restitution de l'emprunteur: présomption de faute et preuve contraire*, în „Revue des contrats”, 2003;
687. Sferdian, I., *Reflecții asupra raportului juridic de uzufruct*, în „Dreptul”, nr. 4/2007;

688. Sheehan D., *Unjust Factors or Restitution of Transfers Sine Causa*, ouclf.iuscomp.org;
689. Sherwin, E., *Restitution and Equity: An Analysis of the Principle of Unjust Enrichment*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
690. Silvaș, Al., *Notă la dec. nr. 1012/1953 a Tribunalului Suprem, col. pen.*, în „Justiția Nouă”, nr. 5/1954;
691. Simler, Ph., Delebecque, Ph., *Droit civil. Les Sûretés, la publicité foncière*, Précis Dalloz, 2^{ème} éd, Paris, 1996;
692. Simler, Ph., *La nullité partielle des actes juridiques*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1969;
693. Simler, Ph., *Novation*, Juris-Classeur Civil, art. 1271 à 1281, fasc. 20;
694. Simonart, V., *Personnalité morale et copropriété*, în M. Hanotiau, N. Watté, *Les copropriétés*, Bruylant, Bruxelles, 1999;
695. Simmel, G., *Philosophie de l'argent*, Presses Universitaires de France, Paris, 1977;
696. Simms, K., *Paul Ricœur*, Routledge, London, New York, 2003;
697. Sinay - Citermann, H., *Enrichissement sans cause et communauté de vie*, în „Recueil Dalloz”, 1983;
698. Sirena, P., *The DCFR: Restitution, Unjust Enrichment and Related Issues*, European Review of Contract Law, 4 (2008);
699. Sirinelli, P., *Le quasi-usufruit*, în „Les Petites Affiches (PA)”, n° 89/26 iulie 1993;
700. Sitaru, A., *În legătură cu obligația aducerii fructelor la masa bunurilor partajabile*, în „Revista Română de Drept”, nr. 10/1977;
701. Sitaru, A., Sitaru, D.-A., *Considerații referitoare la termenul incert într-o situație specială*, în „Revista Română de Drept” (RRD) nr. 7/1983;
702. Smith, L., *Property, Subsidiarity, and Unjust Enrichment*, <http://ouclf.iuscomp.org/articles/smith.shtml>
703. Smith, L., *Restitution: The Heart of Corrective Justice*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
704. Smith, S. A., *Justifying the Law of Unjust Enrichment*, Texas Law Review, June 2001, Vol. 79, Issue 7;
705. Snijders, W., *From Pomponius to Article 6:212 Dutch Civil Code – The Vicissitudes of Tradition*, în „European Review of Private Law”, nr 3-2006;
706. Sousi, G., *La spécificité juridique de l'obligation de somme d'argent*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1982;
707. Spahr, S., *Valeur et valorisme en matière de liquidations successorales*, E. Putman, Revue des thèses, „Revue trimestrielle de droit civil”, 1995;
708. Stăncescu, St., Stamu, F., *Opinie separată la decizia Curții de Apel București nr.114 din 12 apr. 1944 a Curții de Apel București (I)*, în „Pandectele Române”, 1945;
709. Starck, B., Roland, H., Boyer, L., *Introduction au droit*, 3^{ème} éd., Litec, Paris 1991;
710. Starck, B., Roland, H., Boyer, L., *Obligations. Régime général*, 4^{ème} éd., Litec, Paris, 1992;
711. Starck, B., Roland, H., Boyer, L., *Responsabilité délictuelle*, Editura Litec, Paris, 1995;
712. Starck, B., Roland, H., Boyer, L., *Obligations. Contrat*, Litec, Paris, 1995;
713. Stătescu, C., Bîrsan, C., *Drept civil. Teoria generală a obligațiilor*, Editura All Beck, București, 2000;
714. Stătescu, C., *notă la Trib. Suprem, col. civ., dec. nr. 391/1953* în „Justiția Nouă” nr. 1/1954;
715. Stătescu, C., *Răspunderea civilă delictuală pentru fapta altei persoane*, Editura

- Științifică și Enciclopedică, București, 1984;
716. Stoffel–Munck, Ph., *Nullités et restitutions, note sous Cass. civ. 1^{re}, 11 mars 2003, Cass. civ. 3^e, 12 mars 2003*, în „Revue des contrats”, 2004;
717. Stoica, V., *Rezoluțiunea și rezilierea contractelor civile*, Editura All, București, 1997;
718. Stoica, V., *Noțiunea juridică de patrimoniu*, în „Pandectele Române”, culegere de studii „140 de ani de la nașterea lui Constantin Hamangiu (1863 - 1932)”, supliment la nr. 1/2003;
719. Stoica, V., *Drept civil. Drepturile reale principale*, vol. I (II), Editura Humanitas, București, 2004 (2006);
720. Stoica, V., *Accesiunea mobilă*, în „Pandectele Române”, nr. 5/2005;
721. Storme, M., *Harmonisation of the Law on (Substantive) Validity of Contracts (Illegality and Immorality)*, în *Festschrift für Ulrich Drobnig*, Mohr Siebeck, Tübingen, 1998;
722. Study Group on a European Civil Code, Research Group on EC Private Law (Acquis Group), *Principles, Definitions and Model Rules of European Private Law. Draft Common Frame of Reference (DCFR)*, Sellier. european law publishers GmbH, Munich, 2009;
723. Ștefănescu, I. T., *Tratat de dreptul muncii*, Editura Wolters Kluwer, București, 2007;
724. Swadling, W., *The Role of Illegality in the English Law of Unjust Enrichment*, <http://ouclf.iuscomp.org/articles/swadling.shtml>;
725. Taisne, J. J., *La notion de condition dans les actes juridiques. Contribution à l'étude de l'obligation conditionnelle*, thèse Lille, 1977;
726. Tallon, D., *L'inexécution du contrat: pour une autre présentation*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1994;
727. Tamba, A., *Există deosebiri veritabile între cele două forme ale răspunderii civile – răspunderea delictuală și cea contractuală ? Considerații asupra capacității de a răspunde, termenelor de prescripție extinctivă, întinderii reparației și solidarității pasive*, în „Pandectele Române” nr. 11/2009;
728. Tăbăraș, M., *Răspundere contractuală. Daune-interese. Culegere de practică judiciară*, Editura All Beck, București, 2005;
729. Tendler, R., *Indexation et ordre public*, în „Recueil Dalloz”, 1977, *Chroniques*;
730. Terré, Fr., *L'influence de la volonté individuelle sur les qualifications*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1957;
731. Terré, Fr., *Définir le droit*, în „Revue de la Recherche juridique – Droit prospectif” (RRJ), 1983;
732. Terré, Fr., *Introduction générale au droit*, Dalloz, Paris, 1996;
733. Terré, Fr., Lequette, Y., *Droit civil. Les successions, les libéralités*, Dalloz, Paris, 1997;
734. Terré, Fr., Simler, Ph., *Droit civil. Les Biens*, Dalloz, Paris, 1998;
735. Terré, Fr., Lequette, Y., Simler, Ph., *Droit civil. Les obligations*, Dalloz, Paris, 1999;
736. Terré, Fr., Fenouillet, D., *Droit civil. Les personnes. La famille. Les incapacités*, 7^e éd., Dalloz, Paris, 2005;
737. Terré, Fr., Simler, Ph., *Droit civil. Régimes matrimoniaux*, Dalloz, Paris, 2008;
738. Terré, Fr. (dir.), *Pour une réforme du droit des contrats*, Dalloz, Paris, 2008;
739. Terța, I. D., Grigorescu, S., *Influențele economice negative. Coeficientul de inflație în raporturile contractuale de natură comercială. Inadmisibilitatea aplicării acestuia de către instanțe*, în „Revista de drept comercial” nr. 6/1999;
740. Testu, F. X., *Note sous Cass. Civ. 3^e, 16 janvier 1991*, „Recueil Dalloz”, 1992;
741. Teyssié, B., *Droit civil. Les personnes*, 10^e éd., Litec, Paris, 2007;
742. Teyssié, B., *L'absence. Commentaire de la loi n° 77-1447 du 28 décembre 1977*, în

- „La Semaine Juridique, Édition générale (J.C.P. G.)”, 1978;
743. Thibierge - Guelfucci, C., *Libres propos sur la transformation du droit des contrats*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1997;
744. Thibierge - Guelfucci, C., *Nullité, restitutions et responsabilité*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1992;
745. Thibierge, C., *Libres propos sur l'évolution du droit de la responsabilité*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1999;
746. Thuillier, H., *Communauté conjugale (notă sub C. Appel Paris, decizia din 2 decembrie 1977)*, în „La Semaine Juridique, Édition notariale” (JCP N.) 1979;
747. Thunhart, R., *Le paiement de l'indu en droit comparé français, allemand, autrichien et suisse*, în „Revue Internationale de Droit Comparé”, nr. 1/2001;
748. Toader, C., *Evicțiunea în contractele civile*, ediția a II-a, Editura ALL Beck, București, 1998;
749. Toader, C., Popescu, R., *Considerații în legătură cu aplicarea principiului aparenței în drept în materia moștenirii*, în „Dreptul”, nr. 9/1993;
750. Toader, C., *Programele de calculator și garanția contra evicțiunii*, în „Dreptul” nr. 10/1996;
751. Toledo, E. De, Fiora, J.-J., *Les régimes matrimoniaux en Europe*, Répertoire du notariat Defrénois 1992; Frison Roche, M.-A., *Introduction générale au droit*, Dalloz, Paris, 1992;
752. Tournafond, O., *L'influence du motif illicite ou immoral sur la validité du contrat (à propos de l'arrêt de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation du 7 octobre 1998)*, în „Recueil Dalloz”, 1999, *Chroniques*;
753. Tourneau, Ph. Le, Cadiet, L., *Dalloz Action, Droit de la responsabilité et des contrats*, 2000/2001, Dalloz, Paris;
754. Tourneau, Ph. Le, Cadiet, L., *Droit de la responsabilité et des contrats*, Dalloz Action, Paris, 2002-2003;
755. Tourneau, Ph. Le, *Classification des obligations. Principe de la distinction des obligations de moyens et des obligations de résultat*, Juris-Classeur Civil, art. 1136 à 1145, fasc. 20;
756. Treitel, G. H., *Consideration*, în *Chitty on Contracts*, ediția a 29-a, Sweet & Maxwell, Londra, 2001;
757. Trimarchi, P., *L'arricchimento senza causa*, Studi di diritto privato, Giuffrè, Milano, 1962;
758. Tsitseklis-Souridakis, M., *Code civil hellénique traduit par P. Mamopoulos*, Sakoulas, Atena, 1981;
759. Tudurache, D., C., *Despre un caz în care este admisibilă vânzarea-cumpărarea între soți*, în *Conferința internațională bienală Timișoara, 23-25 octombrie 2008*, Editura Wolters Kluwer, București, 2008;
760. Tunc, A., *Comment réparer, dans une économie de taxation et de rationnement, le préjudice résultant de la perte d'un bien*, în „Recueil Dalloz”, 1946;
761. Tunc, A., *Responsabilité, assurance et solidarité sociale dans l'indemnisation des dommages*, Rapport au VIII^e Congrès international de Droit comparé, Pescara, 1970, Travaux et Recherches de l'Institut de Droit Comparé de Paris, tome XXXIII, Editions de l'Épargne, Paris, 1970;
762. Țiclea, Al., *Tratat de dreptul muncii*, Editura Universul Juridic, București, 2007;
763. *Understanding unjust enrichment* / edited by Jason W. Neyers, Mitchell McInnes and Stephen Pitel. – Oxford, Hart, 2004;
764. Ungureanu, O., Jugastru, C., *Drept civil. Persoanele*, Editura Rosetti, București,

- 2004;
765. Ungureanu, O., Munteanu, C., *Tratat de Drept civil. Bunurile. Drepturile reale principale*, Editura Hamangiu, București, 2008;
766. Ungureanu, O., Munteanu, C., *Considerații asupra noțiunii și definirii bunurilor*, în „Revista română de drept privat”, nr. 1/2008;
767. *Unjust enrichment: colloquium in honour of Eltjo J. H. Schrage*, 17-19 March 2005, Amsterdam, 2006, în *European review of private law*, 2006, nr. 14 (2006);
768. *Unjustified Enrichment: Key Issues in Comparative Perspective* / ed. by David Johnston; Reinhard Zimmermann. - Cambridge: Cambridge University Press, 2002.
769. Urs, I., *Repararea daunelor morale*, Editura Lumina Lex, București, 2001;
770. Ursa, V., *Dezvoltarea de către practica judiciară a principiului reparării integrale și a principiului reparării în natură a prejudiciului*, în „Contribuția practicii judiciare la dezvoltarea principiilor dreptului civil român”, vol. II, Editura Academiei, București, 1978;
771. Ursa, V., Albu, I., *Răspunderea civilă pentru daune morale*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1979;
772. Uscătescu, C., (I), Bîrsan C., (II), *Regimul juridic al construcțiilor edificate pe terenul proprietatea altei persoane*, în „Revista română de drept”, nr. 5/1985;
773. Uscătescu, C., Oprîță, M., (I); Baias, Fl., (II), *În legătură cu depunerea unei sume de bani în cont curent personal la CEC în vederea cumpărării unui autoturism*, în „Dreptul”, nr. 3/1990;
774. Vareille, B., *Réflexions sur l'imputations en droit des successions*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2009;
775. Vareille, B., *Régimes de communauté: montant de la récompense due à raison des frais de licitation et de partage liés à l'acquisition d'un bien propre*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2005;
776. Vasilescu, P., *Manifestările de voință non-juridice*, în „Supliment la Pandectele Române”, nr. 1/2003;
777. Vasilescu, P., *Regimurile matrimoniale. Partea generală*, Editura Rosetti, București, 2003;
778. Vasilescu, P., *Relativitatea actului juridic civil. Repere pentru o nouă teorie generală a actului de drept privat*, Editura Rosetti, București, 2003;
779. Veaux, D., *Juris-Classeur Civil, art. 1304 à 1314, Contrats et obligations. Nullité ou rescision des conventions. Effets de la nullité*, fasc. 50;
780. Veaux, D., *Obligations alternatives*, *Juris-Classeur Civil*, art. 1189 à 1196, fasc. 53;
781. Verbaere, C., *Essai d'une théorie générale de la notion de valeur, application au droit de rétention*, în „Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif” nr. 3-1999;
782. Verdot, R., *De l'influence du facteur économique sur la qualification des actes d'administration et de disposition*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1968;
783. Vettori, G., *Squilibrio e usura nei contratti*, CEDAM; Padova, 2002;
784. Viney, G., Jourdain, P., *Les effets de la responsabilité*, în *Traité de droit civil sous la direction de J. Ghestin*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2001.
785. Viney, G., *Observation sous Cass. Civ. ch. mixte, 9 iulie 2004*, în „La Semaine Juridique. Édition générale (JCP. G.)”, 2005;
786. Viney, G., Jourdain, P., *Les conditions de la responsabilité*, în *Traité de droit civil sous la direction de J. Ghestin*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2006;
787. Virgo, G., *The Principles of the Law of Restitutions*, Oxford University Press, 2006;
788. Visintini, G., (dir.), *Trattato della responsabilità contrattuale, Volume Secondo. I singoli contratti. Applicazione pratiche e disciplina specifica*, CEDAM, Padova, 2009;
789. Vivant, M., *Le régime juridique de la non-présence*, în „Revue trimestrielle de droit

- civil”, 1982;
790. Vlachide, P., *Repetiția principiilor de drept civil*, vol. I, Editura Europa Nova, București, 1994;
791. Voirin, P., Goubeaux, G., *Droit civil. Tome 2. Successions-libéralités*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 2008;
792. Wagner, J. W., *Polish Civil Law*, A.W. Sijthoff, Leyden, 1974;
793. Weill, A., *Droit civil. Les biens*, Dalloz, Paris, 1974;
794. Weill, A., Terré, Fr., *Droit civil: les obligations*, 4^{ème} éd., Dalloz, Paris, 1987;
795. Wessner, P., *Les sanctions de l'inexécution du contrat. Questions choisies*, în *Les sanctions de l'inexécution des obligations contractuelles. Études de droit comparé*, Bruylant-Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Bruxelles-Paris, 2001;
796. Wester-Ouisse, V., *Responsabilité délictuelle et responsabilité contractuelle: fusion des régimes à l'heure internationale*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2010;
797. Wicker, G., *Les fictions juridiques. Contribution à l'analyse de l'acte juridique*, Librairie Générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1997;
798. Winfield, P.H., Pollock, F., *Principles of Contract*, Stenevs and son, Londra, 1950;
799. Wintgen, R., *L'indemnité de jouissance en cas d'anéantissement rétroactif d'un contrat translatif*, în „Répertoire du notariat Defrénois”, 2004;
800. Wintgen, R., *Regards comparatistes sur les effets de la résolution pour inexécution*, în „Revue des Contrats” nr. 2/2006;
801. Witz, Cl., *La fiducie en droit privé français*, Economica, Paris, 1980;
802. Zamșa, C., *Reglementarea imprevizunii în Proiectul Codului Civil*, în „Analele Universității București”, nr. 3-4/2008;
803. Zamșa, C., *Teoria imprevizunii*, în „Analele Universității București”, nr. 1/2003;
804. Zamșa, C.E., *Teoria imprevizunii. Studiu de doctrină și de jurisprudență*, Editura Hamangiu, București, 2006;
805. Zénati, Fr., *La résolution de la vente entraîne nécessairement la résiliation du crédit-bail, sous réserve de l'application des clauses ayant pour objet de régler les conséquences de cette résiliation, observation sous Cass. Com., 23 octobre 1990*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1991;
806. Zénati, Fr., *Pour une rénovation de la théorie de la propriété*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 1993;
807. Zénati, Fr., *La nature juridique du quasi-usufruit (ou la métempsychose de la valeur)*, în „Études offertes à P. Catala”, Litec, Paris, 2001;
808. Zénati, Fr., *Mise en perspective et perspectives de la théorie du patrimoine*, în „Revue trimestrielle de droit civil”, 2003;
809. Zénati, Fr., Revet, T., *Droit civil. Les Biens*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008;
810. Zimmermann, R., *Breach of Contract and Remedies under the New German Law of Obligations*, Centro di Studi e Ricerche di Diritto Comparato e Straniero, Saggi, Conferenze e Seminari 48;
811. Zimmermann, R., *Unjustified Enrichment: The Modern Civilian Approach*, 15 Oxford Journal of Legal Studies, 1995;
812. Zimmermann, R., *Restitutio in Integrum: The Unwinding of Failed Contracts under the Principles of European Contract Law, the UNIDROIT Principles and the Avant-projet d'un Code Européen des Contrats*, Revue de Droit Uniforme, 2005-4;
813. Zimmermann, R., *The New German Law of Obligations. Historical and Comparative Perspectives*, Oxford University Press, 2005;
814. Zimmermann, R., *Comparative Law and the Europeanization of Private Law*, dans

- Reimann, Mathias; Zimmermann, Reinhard, *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford University Press, 2006;
815. Zweigert, K., *Des solutions identiques par des voies différentes*, in „Revue Internationale de Droit Comparé”, 1966;
816. Zweigert, K., Kötz, H., *An Introduction to Comparative Law*, third revised edition, translated by Tony Weir, Clarendon Press, Oxford, 1998.